

Tableau de bord statistique

Première partie

Les employeurs et l'emploi dans le spectacle vivant

Données 2013

Publication Juin 2015

L'Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant édite annuellement un tableau de bord statistique composé de trois parties :

1^{ère} partie Les employeurs et l'emploi dans le spectacle vivant

Source : Groupe Audiens

2^{ème} partie Les salariés intermittents du spectacle vivant

Source : Pôle emploi

3^{ème} partie La formation professionnelle continue dans le spectacle vivant

Source : Afdas

➤ **Retrouver la totalité du tableau de bord sur le site www.cpnefsv.org**

Conception et réalisation:
de la 1^{ère} partie

CPNEF-SV

Commission paritaire nationale emploi formation
du spectacle vivant

Groupe Audiens

Avec l'appui du Céreq
Centre d'études et de recherches sur les qualifications

Edition :

**Observatoire prospectif des métiers et des qualifications
du spectacle vivant**

Les chiffres clés 2013

	Branche Professionnelle	Hors branche professionnelle - champ du Guso -	Ensemble
Nombre d'employeurs	19 588	83 927	103 515
	18,9 %	81,1 %	100 %
Augmentation du nb d'employeurs entre 2000 et 2013	+64 %	+104,7 %	+79,2 %
entre 2012 et 2013	+0,8 %	-1,5 %	-1,1 %
Turn-over des employeurs entre 2012 et 2013	12 %	48 %	41 %
Nombre de salariés	193 461	71 889	218 606 *
	74 %	26 %	100 %
Augmentation du nb de salariés entre 2000 et 2013	+32,6 %	+137 %	+36,9 %
entre 2012 et 2013	+1,1 %	+2,2 %	+1,1 %
Masse salariale sociale déclarée par les employeurs	1,416 milliard 91,4 %	0, 133 milliard 8,6 %	1,550 milliard 100 %
Répartition des emplois par types de contrats de travail	70 % CDDU 15 % CDD 15 % CDI	100 % CDDU / /	73 % CDDU 13 % CDD 14 % CDI
Répartition des emplois par catégories professionnelles	47 % d'artistes interprètes 43 % de personnels techniques ou administratifs non cadres 10% de personnels artistiques techniques ou administratifs cadres	80% d'artistes interprètes 17 % de personnels techniques ou administratifs non cadres 3% de personnels artistiques techniques ou administratifs cadres	51 % d'artistes interprètes 39 % de personnels techniques ou administratifs non cadres 10 % de personnels artistiques techniques ou administratifs cadres

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Total dédoublonné

Avertissement Mise à jour des indicateurs

La partie emploi du tableau de bord comportant les indicateurs fournis par le Groupe Audiens a vocation à être actualisée annuellement.

La mise à jour des indicateurs s'effectue à partir des codes APE de la NAF¹ des employeurs de l'année étudiée. Or ces codes peuvent avoir été modifiés si l'employeur a changé d'activité principale ou a rectifié un code erroné.

Afin de maintenir un périmètre d'analyse cohérent, la mise à jour des indicateurs nécessite donc une actualisation des codes de la NAF rétroactivement sur toute la période (de 2000 à l'année étudiée).

Cette mise à jour fait varier les effectifs d'employeurs et de salariés des années précédentes. En conséquence, le rapprochement avec les tableaux de bord précédemment édités n'est pas possible.

Pour autant, les variations restent marginales et n'influent pas sur les tendances.

Exemples :

- une entreprise créée en 2000 qui a changé de code APE de la NAF passant du 9001Z au 9499Z en 2013 : elle n'est plus intégrée au périmètre depuis 2000.

- une entreprise créée en 2005 qui a changé de code APE de la NAF passant du 9499Z au 9001Z en 2013 : elle est intégrée au périmètre dès 2005.

¹ Cf annexe 3 présentant la NAF

Sommaire

Les chiffres clés 2013	3
-------------------------------------	----------

Avertissement Mise à jour des indicateurs	4
---	----------

Préambule Champ et nature des indicateurs	6
---	----------

1^{ère} partie Les employeurs du spectacle vivant	8
---	----------

1-1 Nombre d'employeurs et évolution.....	8
--	----------

- 1-1-1 Nombre d'employeurs
- 1-1-2 Démographie des employeurs

1-2 Activité et statut juridique des employeurs	13
--	-----------

- 1-2-1 Activité principale de l'employeur
- 1-2-2 Statut juridique des employeurs

1-3 Localisation des employeurs.....	16
---	-----------

1-4 L'offre d'emploi régionale.....	19
--	-----------

2^{ème} partie L'emploi dans le spectacle vivant	21
--	-----------

2-1 Volume d'emploi et caractéristiques	21
--	-----------

- 2-1-1 Volume d'emploi et évolution
- 2-1-2 Les salariés primo-entrants
- 2-1-3 Caractéristiques de taille et dispersion des employeurs

2-2 Conditions d'emploi	30
--------------------------------------	-----------

- 2-2-1 Les contrats de travail
- 2-2-2 Salariés en CDDU : allocataires du régime d'assurance chômage et revenus
- 2-2-3 Données sociodémographiques : âges, sexe et domiciliation des salariés

2-3 Masse salariale	43
----------------------------------	-----------

- 2-3-1 Données globales et évolutions de la masse salariale sociale
- 2-3-2 Les employeurs : moyenne et dispersion de la masse salariale sociale
- 2-3-3 Les salariés : moyenne et dispersion de la masse salariale sociale
- 2-3-4 Les employeurs et les salariés : évolution de la moyenne et de la dispersion de la masse salariale sociale

Synthèse	51
-----------------------	-----------

Annexes

Annexe 1	Le Groupe Audiens.....	54
Annexe 2	Le Guichet unique du spectacle (Guso).....	55
Annexe 3	La nomenclature NAF	56
Annexe 4	Sigles et vocabulaire statistique	57

Les employeurs du spectacle vivant (1^{ère} partie) et les emplois dans le spectacle vivant (2^{ème} partie)

Les indicateurs concernant les employeurs et les emplois du spectacle vivant sont issus de l'exploitation des fichiers du Groupe Audiens, source administrative centralisant les déclarations nominatives de salaires des entreprises pour la retraite complémentaire (Audiens Retraite Arrco et Audiens Retraite Agirc). Cette source a été retenue pour son champ de compétences qui est le plus complet et le plus précis dans sa capacité à segmenter les employeurs et les salariés du point de vue de leur forme d'emploi (CDI, CDD et CDDU) et de leurs catégories d'emploi (cadre, non cadre).

De plus cette source permet d'inclure les données transmises par le CNCS/GUSO relatives aux employeurs qui n'ont pas pour activité principale le spectacle vivant.

Par "employeur du spectacle vivant", nous entendons toute unité économique ayant développé des activités de spectacle vivant à titre principal ou secondaire.

Deux grandes catégories d'employeurs sont distinguées en fonction de l'activité principale de l'employeur, selon que celle-ci relève ou non de la branche professionnelle du spectacle vivant :

1. Les employeurs de la branche professionnelle du spectacle vivant, notés «*Branche professionnelle*». Cette catégorie regroupe les employeurs dont l'activité principale relève de la branche professionnelle du spectacle vivant, définie à partir des codes de la Nomenclature d'Activités Françaises suivants (NAF 2008) :
 - 9001Z : « Arts du spectacle vivant »
 - 9002Z : « Activités de soutien au spectacle vivant »
 - 9004Z : « Gestion de salles de spectacle »
2. Les employeurs développant une activité de spectacle vivant à titre non principal, notés «*Hors branche*». Cette catégorie recouvre le champ du Guso (Guichet unique du spectacle²) c'est-à-dire toute personne physique (particulier, commerçant, profession libérale...) et toute personne morale de droit privé (association, entreprise, organisme de formation, comité d'entreprise, hôtel, restaurant...) ou de droit public (collectivité territoriale, établissement public, service de l'Etat...) qui :
 - n'ont pas pour activité principale ou pour objet l'exploitation de lieux de spectacles, de parcs de loisirs ou d'attraction, la production ou la diffusion de spectacles ;
 - emploient sous contrat à durée déterminée des artistes du spectacle (article L7121-2 du code du travail) ou des techniciens qui concourent au spectacle vivant.

Dans les tableaux présentés ci-après, les employeurs «Hors branche» sont segmentés en deux sous-catégories, intitulées par commodité de langage :

- «*Hors branche Entreprises*» : regroupant tous les types d'employeurs cités ci-dessus hormis les particuliers employeurs ;
- «*Hors branche Particuliers employeurs* » : regroupant uniquement les personnes physiques.

A noter :

- Les entreprises peuvent changer de code de la NAF d'une année sur l'autre ; afin de maintenir un périmètre sectoriel constant, l'exploitation statistique s'effectue à partir du dernier code enregistré.
- L'unité de gestion est l'établissement, et non l'entreprise (qui peut regrouper plusieurs établissements) ; cependant, le mot « entreprise » sera conservé par commodité.

² Voir Annexe n°2

Hors champ

Ne sont pas comptabilisés dans les indicateurs relatifs aux employeurs et aux salariés présentés ci-après :

- le personnel permanent (CDI et CDD) de l'Opéra de Paris et de la Comédie française qui ont leur propre régime de retraite ; leurs personnels intermittents (CDDU) sont quant à eux pris en compte ;
- le personnel permanent (CDI et CDD) de la vingtaine d'établissements publics qui cotisent à l'IRCANTEC et non à AUDIENS en retraite complémentaire ; leurs personnels intermittents (CDDU) sont quant à eux pris en compte ;
- le personnel technique et administratif permanent (CDI et CDD) d'une vingtaine de théâtres en régie créés depuis 1978 (il s'agit des théâtres en régie présents dans la base AUDIENS et non de l'ensemble des établissements existants) ;
- les parcs de loisirs ou d'attraction (CDI, CDD et CDDU) ;
- les entreprises de la branche audiovisuel-cinéma.

Précision concernant les DOM-TOM

En matière de retraite complémentaire, des institutions sont spécifiquement désignées pour les entreprises situées dans les départements d'outre-mer (DOM) et les territoires d'Outre-Mer (TOM). La règle stipule aussi que les salariés en CDDU résidant en métropole et faisant une prestation dans des entreprises domiciliées en Outre-Mer, doivent être déclarés auprès du groupe AUDIENS. Pour cette raison, le groupe AUDIENS récupère dans ses bases une partie de l'activité des entreprises des DOM-TOM (salariés résidant en métropole) mais pas toute (salariés résidant dans les DOM-TOM). En ce qui concerne les salariés en CDI et CDD (hors CDDU), quelques entreprises des DOM-TOM déclarent de façon marginale leur personnel au groupe AUDIENS.

Les salariés du spectacle vivant sont les individus ayant concouru à la réalisation d'un spectacle vivant sur l'année considérée, cette activité ayant donné lieu à une contractualisation d'emploi avec un employeur, quelle que soit la durée du contrat de travail.

L'approche des salariés du spectacle vivant a été effectuée selon deux angles :

1 Selon le type de contrat de travail :

- * les salariés sous CDI ;
- * les salariés sous CDD ;
- * les salariés sous CDDU (le CDDU est un CDD dit d'usage au sens du code du travail L.1242-2 et D.1242-1).

Tous les domaines d'activités du spectacle vivant sont concernés : artistiques, techniques et administratifs.

2 Selon les catégories professionnelles :

- 1 - les artistes interprètes / non cadres ;
- 2 - le personnel artistique*, technique et administratif / cadres ;
- 3 - le personnel technique et administratif / non cadres.

** Par définition de l'AGIRC, le personnel artistique relève de la catégorie non-cadre. Toutefois certaines fonctions (metteurs en scène, chefs d'orchestre, chorégraphes...) relèvent de la catégorie cadre au vu de leur niveau de responsabilité.*

La multi-activité des salariés dans d'autres branches professionnelles connexes n'est pas prise en compte (audiovisuel, cinéma, éditions phonographiques), dans l'animation socioculturelle pour les emplois d'enseignants ou encore dans la fonction publique territoriale. Cette multi-activité est pourtant relativement fréquente pour les salariés en CDDU, notamment les artistes et techniciens, qui peuvent exercer dans ces différents secteurs.

Masse salariale

Tous les indicateurs présentés ci-après portent sur la masse salariale sociale déclarée par les employeurs.

Elle représente l'ensemble des salaires et autres rémunérations, minorés pour certains salaires, et plus particulièrement pour certains artistes, d'un abattement pour frais professionnels.

Elle correspond donc à l'assiette brute, après abattement pour frais professionnels, servant de calcul aux contributions sociales (droits à la retraite, à la formation professionnelle, etc.). Les cotisations sociales patronales, impôts et taxes assis sur les salaires ne sont pas intégrés.

1^{ère} partie Les employeurs du spectacle vivant

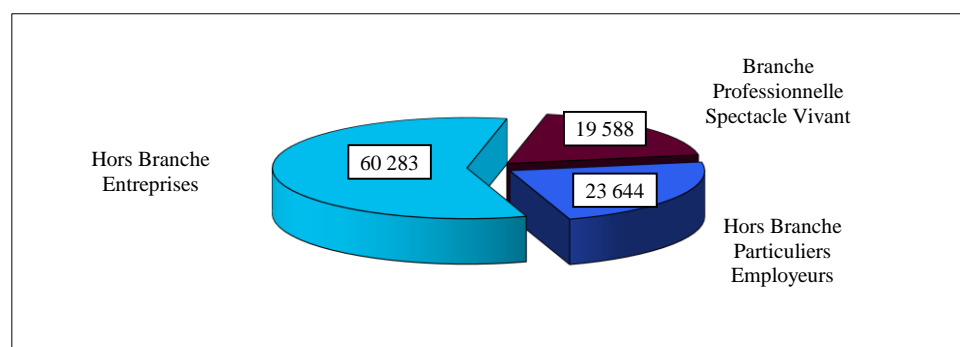
1-1 Nombre d'employeurs et évolution

1-1-1 Nombre d'employeurs

103 515 employeurs développant des activités de spectacle vivant ont été recensés en 2013, soit :

- 19 588 employeurs de la branche professionnelle du spectacle vivant (18,9 %) ;
- 83 927 employeurs hors branche professionnelle du spectacle vivant (81,1 %), dont :
 - 60 283 entreprises hors branche
ce qui représente 71,8 % des employeurs hors branche et 58,2 % du total des employeurs³ ;
 - 23 644 particuliers employeurs
ce qui représente 28,2 % des employeurs hors branche et 41,8% du total des employeurs.

Graphique 1 : Répartition des employeurs en 2013



Source : Audiens / OPMQC-SV

Le nombre d'employeurs global passe de 57 756 en 2000 à 103 515 en 2013, soit une évolution de 79,2 % (tableaux 1 et 2, graphique 2).

Les employeurs de la branche professionnelle ont progressé de 64 %, passant de 11 941 en 2000 à 19 588 en 2013. Cependant, depuis 2006, leur progression s'est nettement ralentie (+ 0,8 % de taux de progression annuelle entre 2012 et 2013).

Les employeurs hors branche professionnelle ont augmenté quant à eux de 104,7 % sur la période⁴.

La progression a été particulièrement rapide pour les particuliers employeurs, même si leur nombre baisse depuis 2005.

Notons que les particuliers employeurs se renouvellent nécessairement d'une année sur l'autre car leur activité de spectacle est occasionnelle (liée à un événement ponctuel à caractère principalement familial).

³ Détail de leur répartition Tableau 10

⁴ L'augmentation du nombre d'employeurs hors branche est liée à la montée en puissance du Guso (créé en 1999 et devenu obligatoire en 2004)

Tableau 1 : Evolution du nombre d'employeurs de 2000 à 2013

	Branche Professionnelle	Hors Branche Entreprises	Hors Branche Particuliers Employeurs	Total Hors Branche	Ensemble des employeurs
2013	19 588	60 283	23 644	83 927	103 515
2012	19 426	61 599	23 589	85 188	104 614
2011	19 143	62 279	23 153	85 432	104 575
2010	18 522	63 599	23 898	87 497	106 019
2009	18 279	63 939	24 292	88 231	106 510
2008	17 721	65 008	24 814	89 822	107 543
2007	17 393	65 715	26 652	92 367	109 760
2006	16 696	66 637	28 089	94 726	111 422
2005	15 569	68 166	29 357	97 523	113 092
2004	14 409	69 633	29 789	99 422	113 831
2003	13 644	61 961	28 372	90 333	103 977
2002	13 219	60 047	27 356	87 403	100 622
2001	12 500	54 855	20 976	75 831	88 331
2000	11 941	35 049	10 766	45 815	57 756

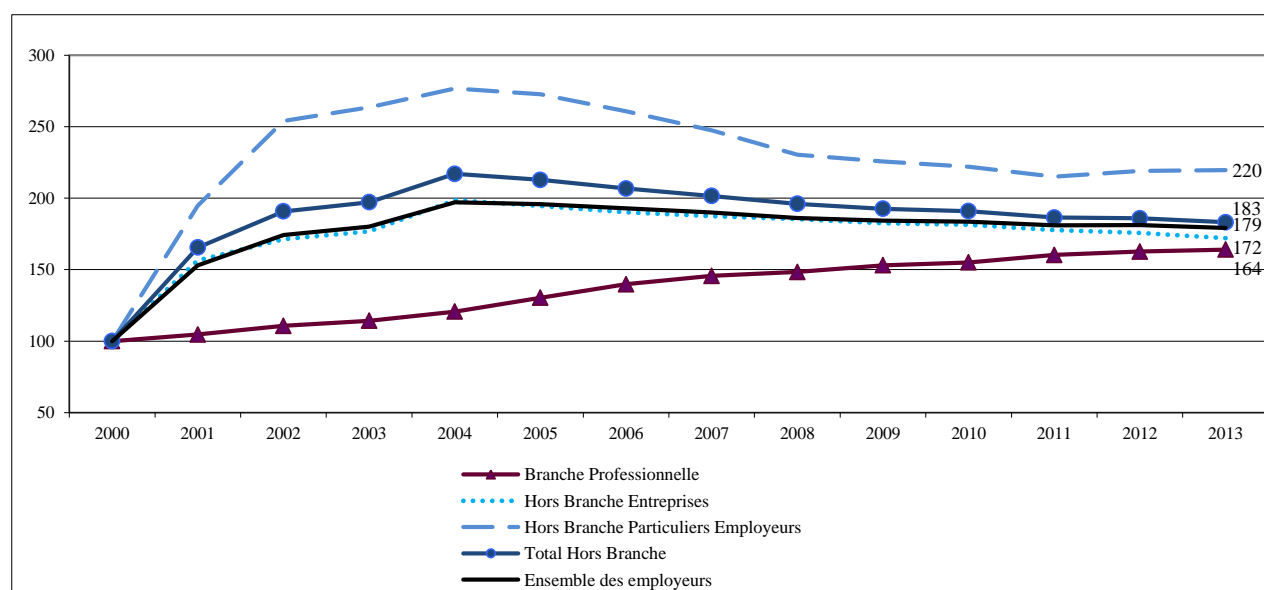
Source : Audiens / OPMQC-SV

Tableau 2 : Taux de croissance annuelle du nombre d'employeurs de 2000 à 2013 (en %)

	Branche Professionnelle	Hors Branche Entreprises	Hors Branche Particuliers Employeurs	Total Hors Branche	Ensemble des employeurs
2012-2013	0,8	-2,1	0,2	-1,5	-1,1
2011-2012	1,5	-1,1	1,9	-0,3	0,0
2010-2011	3,4	-2,1	-3,1	-2,4	-1,4
2009-2010	1,3	-0,5	-1,6	-0,8	-0,5
2008-2009	3,1	-1,6	-2,1	-1,8	-1,0
2007-2008	1,9	-1,1	-6,9	-2,8	-2,0
2006-2007	4,2	-1,4	-5,1	-2,5	-1,5
2005-2006	7,2	-2,2	-4,3	-2,9	-1,5
2004-2005	8,1	-2,1	-1,5	-1,9	-0,6
2003-2004	5,6	12,4	5,0	10,1	9,5
2002-2003	3,2	3,2	3,7	3,4	3,3
2001-2002	5,8	9,5	30,4	15,3	13,9
2000-2001	4,7	56,5	94,8	65,5	52,9

Source : Audiens / OPMQC-SV

Graphique 2 : Évolution du nombre d'employeurs de 2000 à 2013 (indices base 100 en 2000)



Source : Audiens / OPMQC-SV

1-1-2 Démographie des employeurs

Les **employeurs en activité** sont ceux qui ont déclaré du personnel au cours d'une année.

Les **employeurs en non activité** sont ceux qui n'ont pas déclaré du personnel au cours d'une année ; il ne s'agit donc pas d'une cessation d'activité au sens juridique du terme (dépôt de bilan, cessation...).

Les **stocks d'employeurs** sont ceux qui sont en activité à l'année n.

Les **flux d'entrants d'employeurs** correspondent aux employeurs en activité en année n et en non activité en année n-1.

Les **primo-entrants** sont les employeurs en activité recensés pour la première fois dans les fichiers.

Les **flux de sortants d'employeurs** correspondent aux employeurs en activité à l'année n-1 et en non activité en année n.

Le **taux d'entrée des employeurs** est le rapport entre les entrées et le stock de l'année n.

Le **taux de sortie** est le rapport entre les sorties et le stock de l'année n-1.

Le **taux de turn-over** est défini comme la moyenne des entrées et sorties ramenée au stock d'employeurs⁵.

Première activité correspond à la première fois où l'employeur déclare des salariés auprès du Groupe Audiens, et non à la date de création juridique de l'établissement.

64 % des employeurs ont déclaré leur première activité il y a cinq ans et plus (12 592). Leur part augmente de +2,7 % entre 2012 et 2013 (tableau 3).

9 % des employeurs ont déclaré leur première activité il y a moins d'un an (1 783). Leur part diminue de -6,7 %.

Tableau 3 : Date de la première activité déclarée par les employeurs de la branche professionnelle

	Nb d'employeurs 2013	Nb d'employeurs (en %)	Evolution 2012-2013 (en %)
Moins d'un an	1 783	9	-6,7
De un an à moins de trois ans	2 898	15	+0,6
De trois ans à moins de cinq ans	2 315	12	-2,4
Cinq ans et plus	12 592	64	+2,7
Ensemble	19 588	100	+0,8

Source : Audiens / OPMQC-SV

Le taux d'entrée global des employeurs est de 41% en 2013, soit 42 401 employeurs en activité (tableau 4) :

- 12 % pour les employeurs de la branche professionnelle du spectacle vivant (2 349 employeurs) ;
- 48 % pour les employeurs hors branche professionnelle (40 052 employeurs).

Concernant les primo-entrants, les flux d'employeurs développant des activités de spectacle vivant à titre principal pour la première fois en 2013 représentent 1 783 employeurs.

Le taux de sortie global des employeurs est de 48 %, soit 43 500 employeurs ne sont plus en activité en 2013 alors qu'ils l'étaient en 2012 :

- 11 % pour les employeurs de la branche professionnelle du spectacle vivant (2 187 employeurs) ;
- 48 % pour les employeurs hors branche professionnelle (41 313 employeurs).

En 2013, le taux de turn-over global des employeurs est de 41% :

- 12 % pour les employeurs de la branche professionnelle du spectacle vivant ;
- 48 % pour les employeurs hors branche professionnelle.

⁵ $[(Entrées+Sorties)/2]/Stock$

Tableau 4 : Stocks, flux – Taux d’entrée, de sortie et de turn-over des employeurs en 2013

	Branche Professionnelle	Hors Branche Entreprises	Hors Branche Particuliers Employeurs	Total Hors Branche	Ensemble des employeurs
Stocks	19 588	60 283	23 644	83 927	103 515
Entrées	2 349	21 878	18 174	40 052	42 401
-Dont primo-entrées	1 783	13 195	15 697	28 892	30 675
Sorties	2 187	23 194	18 119	41 313	43 500
Taux d’entrée (en %)	12	36	77	48	41
Taux de sortie (en %)	11	38	77	48	42
Taux de turn-over (en %)	12	37	77	48	41

Source : Audiens / OPMQC-SV

Le nombre d'employeurs de la branche professionnelle est en hausse de 0,8 % entre 2012-2013 (tableau 5), contre 1,5 % entre 2011-2012 (tableau 2).

Le nombre d’entrées baisse fortement par rapport à 2012 (-5,2%) et le nombre de sorties est en baisse -0,3 %), tableau 5.

Le nombre d’employeurs hors branche professionnelle est en baisse (-1,5 %), dû à une baisse des entreprises hors branche (-2,1 %). Les particuliers employeurs sont quant à eux en hausse (+0,2 %).

Tableau 5: Evolution des stocks et flux d’employeurs entre 2012 et 2013 (en %)

	Branche Professionnelle	Hors Branche Entreprises	Hors Branche Particuliers Employeurs	Total Hors Branche	Ensemble des employeurs
Stocks	+0,8	-2,1	+0,2	-1,5	-1,1
Entrées	-5,2	-4,0	-1,6	-2,9	-3,1
Sorties	-0,3	-1,2	+0,4	-0,5	-0,5

Source : Audiens / OPMQC-SV

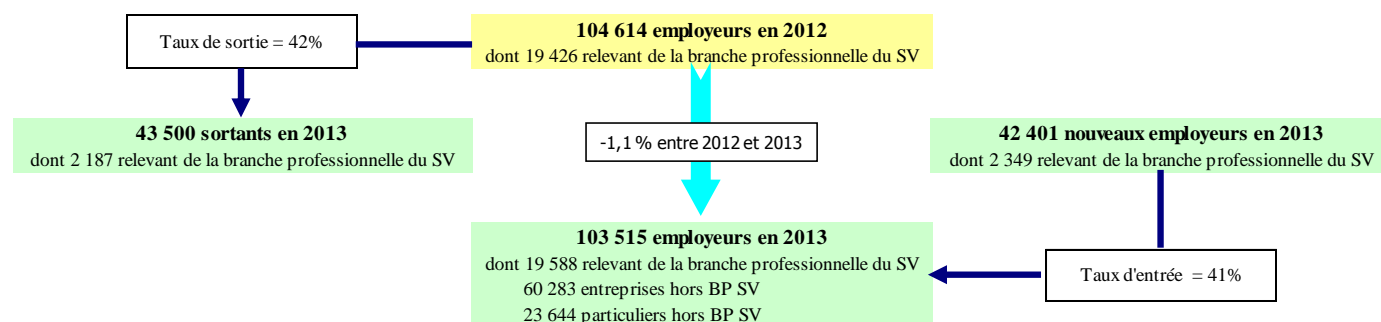
Synthèse des flux d’employeurs entrants et sortants

104 614 employeurs avaient développé une activité de spectacle vivant en 2012 (schéma 1), tandis qu'on en comptabilise 103 515 en 2013 (-1,1 %) :

- 43 500 employeurs en activité en 2012 n'ont pas eu d'activité en 2013 ;
- 42 401 employeurs sans activité en 2012 ont eu une activité en 2013.

Concernant les employeurs de la branche, la tendance est à une légère augmentation (19 426 employeurs en 2012, contre 19 588 en 2013), soit +0,8 %, puisqu'en 2013 plus d'employeurs sont entrés en activité (2 349) qu'ils n'en sont sortis (2 187).

Schéma 1 : Flux d'entrants et de sortants d'employeurs du spectacle vivant entre 2012 et 2013



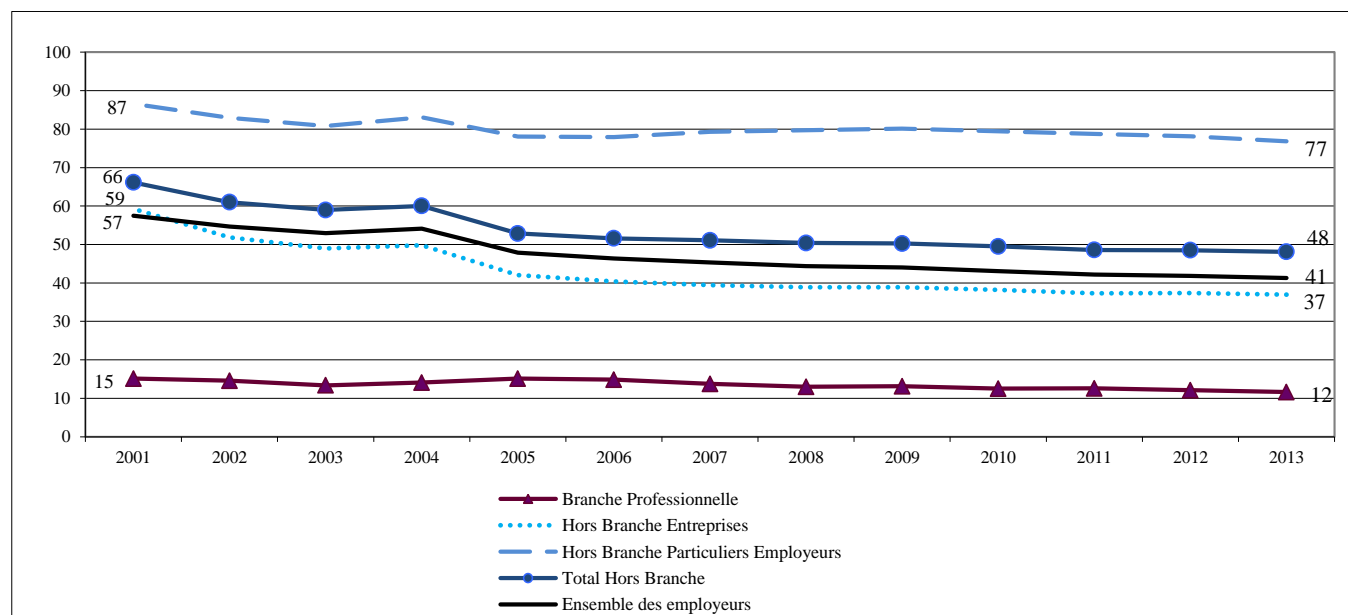
Source : Audiens / OPMQC-SV

Le turn-over des employeurs baisse sensiblement : de 57 % en 2001 il passe à 41 % en 2013 (graphique 3).

Pour les employeurs de la branche professionnelle, le taux de turn-over est en légère baisse : 15 % en 2001 et 12 % en 2013.

Le turn-over est plus fort chez les employeurs hors branche même s'il tend à diminuer et à se stabiliser depuis 2005 : 66 % en 2001 et 48 % en 2013.

Graphique 3 : Évolution du taux de turn-over des employeurs de 2001 à 2013 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

1-2 Activité et statut juridique des employeurs

1-2-1 Activité principale de l'employeur

L'activité principale⁶ des 19 588 employeurs de la branche du spectacle vivant se répartit comme suit (tableau 6) :

- 16 692 employeurs relèvent des « Arts du spectacle vivant » (9001Z), soit 85 % ;
- 2 324 employeurs relèvent des « Activités de soutien au spectacle vivant » (9002Z), soit 12 % ;
- 572 employeurs relèvent de la « Gestion de salles de spectacle » (9004Z), soit 3 %.

Ce sont les employeurs relevant des « Arts du spectacle vivant » qui ont le plus augmenté entre 2012 et 2013 (+1,2 %). Le nombre d'employeur relevant de la « Gestion de salles de spectacles » est stable (+0,4 %) tandis que suivi relevant des « Activités de soutien au spectacle vivant » est en diminution (-1,5 %).

Tableau 6 : Activité principale des employeurs de la branche professionnelle

Codes de la NAF (2008, rev.2)	Nombre d'employeurs en 2013	Nombre d'employeurs (en %)	Evolution 2012-2013 (en %)
9001Z - Arts du spectacle vivant	16 692	85	+1,2
9002Z - Activités de soutien au spectacle vivant	2 324	12	-1,5
9004Z - Gestion de salles de spectacle	572	3	+0,4
Total	19 588	100	+0,8

Source : Audiens / OPMQC-SV

Concernant les employeurs qui n'ont pas pour activité principale le spectacle vivant (hors particuliers employeurs), la majorité déclare relever des « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire » (41 %). Suivent ensuite « l'Administration publique générale » (10 %) puis la « Restauration traditionnelle » (6 %).

Tableau 7 : Activité principale des employeurs hors branche (hors particuliers)

Les 12 premiers rangs Codes de la NAF (2008, rev.2)	Nombre d'employeurs 2013	Nombre d'employeurs (en %)	Evolution 2012-2013 (en %)
9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	24 564	41	-3,1
8411Z - Administration publique générale	6 083	10	+1,4
5610A - Restauration traditionnelle	3 549	6	-1,6
8899B - Action sociale sans hébergement n.c.a.	1 952	3	-1,8
8710A - Hébergement médicalisé pour personnes âgées	1 934	3	+2,3
9312Z - Activités de clubs de sports	1 704	3	-10,3
9329Z - Autres activités récréatives et de loisirs	1 368	2	+10,2
5630Z - Débits de boissons	1 335	2	+2,5
5530Z - Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	1 021	2	+1,4
5510Z - Hôtels et hébergement similaire	817	1	-5,1
9420Z - Activités des syndicats de salariés	803	1	-8,3
NAF non renseignée (non réponse)	2 936	5	-13,8
<i>Sous-total</i>	48 066	80	-2,8
Autres NAF	12 217	20	+0,4
Total hors Branche Professionnelle, toutes NAF confondues	60 283	100	-2,1

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Le code 9499Z comprend notamment les associations spécialisées dans des occupations culturelles ou récréatives (autres que les clubs sportifs et les cercles de jeux), par exemple les cercles de poésie, les cercles littéraires, les associations historiques, les clubs de jardinage, les ciné-clubs et les photos-clubs, les clubs d'amis de la musique et des arts, les clubs de travaux manuels, les clubs de collectionneurs, les clubs sociaux, les sociétés carnavalesques, etc.

⁶ L'activité principale des entreprises est codifiée au travers de la Nomenclature des Activités Française (NAF), cf. Annexe n°3

Les 83 927 employeurs hors branche professionnelle ont organisé 314 185 manifestations en 2013. 89 % des manifestations hors branche sont organisées par des employeurs ayant le statut d'entreprise. Les particuliers employeurs organisent quant à eux 11 % des manifestations. Chaque employeur organise en moyenne 3,7 manifestations sur l'année. Ce taux est plus élevé pour les entreprises (4,7 manifestations) que pour les particuliers employeurs (1,4 manifestations).

Le nombre de manifestations correspond à une estimation et non à leur nombre réel. En effet, les employeurs hors branche professionnelle du spectacle vivant passant par le Guso ne déclarent pas le nombre de manifestations qu'ils organisent. Le nombre de manifestations est donc estimé sur la base des périodes d'activités déclarées : pour chaque employeur, sont comptabilisées autant de manifestations qu'il y a de périodes d'activités différentes donnant lieu à l'embauche d'un salarié.

Tableau 8 : Nombre de manifestations déclarées par les employeurs hors branche en 2013

	Volume	Répartition (en %)	Nombre moyen de manifestations organisées par chaque employeur hors Branche Professionnelle
Nombre de manifestations occasionnelles *	314 185	100	3,7
- dont déclarées par des entreprises	280 866	89	4,7
- dont déclarées par des particuliers	33 319	11	1,4

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Sont comptabilisées dans ce champ les manifestations déclarées par des particuliers employeurs ou par des entreprises qui n'ont pas pour activité principale le spectacle vivant et qui ont ponctuellement fait appel à des salariés en CDDU. Pour une même entreprise, il est comptabilisé ici le nombre de manifestations déclarées au titre de l'année traitée (un employeur sur une période donnée).

1-2-2 Statut juridique des employeurs

La forme juridique des employeurs de la branche professionnelle est assez spécifique (tableaux 9 et 10). Le statut associatif domine largement et concerne 81,4 % d'entre eux (15 951 employeurs). Au second rang, figurent les SARL-EURL dans 13,3 % des cas (2 606 employeurs).

Chez les employeurs hors branche professionnelle, le secteur associatif est également dominant (41,1 % soit 34 531 employeurs), suivi des particuliers (28,2 % soit 26 644 employeurs).

Tableau 9 : Nombre d'employeurs selon leur statut juridique en 2013

	Branche Professionnelle	Hors Branche Entreprises	Hors Branche Particuliers Employeurs	Total Hors Branche	Ensemble des employeurs
SA - SAS	473	666	0	666	1 139
SARL - EURL	2 606	7 189	0	7 189	9 795
GIE	2	26	0	26	28
Société en nom collectif	19	0	0	0	19
SCOP	35	0	0	0	35
SCIC				0	0
Entreprise individuelle en nom propre ⁽¹⁾	281	2 052	0	2 052	2 333
Association	15 951	34 531	0	34 531	50 482
Etablissement et régie à caractère administratif ⁽²⁾	0	2 572	0	2 572	2 572
Etablissement et régie à caractère industriel et commercial ⁽³⁾	28	138	0	138	166
EPCC	28	0	0	0	28
Service ministériel ou collectivité territoriale	67	6 541	0	6 541	6 608
Structure de droit public au caractère non identifié	59	457	0	457	516
SEM	6	0	0	0	6
Particulier	0	0	23 644	23 644	23 644
Autres statuts	31	3 308	0	3 308	3 339
Statut non renseigné	2	2 803	0	2 803	2 805
Total	19 588	60 283	23 644	83 927	103 515

Source : Audiens / OPMQC-SV

⁽¹⁾ dont artisans, commerçants, SNC

⁽²⁾ dont EPA, régie directe...

⁽³⁾ dont EPIC

Tableau 10 : Répartition des employeurs selon leur statut juridique en 2013 (en %)

	Branche Professionnelle	Hors Branche Entreprises	Hors Branche Particuliers Employeurs	Total Hors Branche	Ensemble des employeurs
SA - SAS	2,4	1,1	0,0	0,8	1,1
SARL - EURL	13,3	11,9	0,0	8,6	9,5
GIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Société en nom collectif	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
SCOP	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
SCIC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Entreprise individuelle en nom propre	1,4	3,4	0,0	2,4	2,3
Association	81,4	57,3	0,0	41,1	48,8
Etablissement et régie à caractère administratif	0,0	4,3	0,0	3,1	2,5
Etablissement et régie à caractère industriel et commercial	0,1	0,2	0,0	0,2	0,2
EPCC	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Service ministériel ou collectivité territoriale	0,3	10,9	0,0	7,8	6,4
Structure de droit public au caractère non identifié	0,3	0,8	0,0	0,5	0,5
SEM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Particulier	0,0	0,0	100,0	28,2	22,8
Autres statuts	0,2	5,5	0,0	3,9	3,2
Statut non renseigné	0,0	4,6	0,0	3,3	2,7
Total	100	100	100	100	100

Source : Audiens / OPMQC-SV

Les formes juridiques des employeurs sont en évolution.⁷ Concernant les employeurs de la branche, on constate entre 2012-2013 :

- l'augmentation des EPCC (+7,7 %), des EPIC (+7,7 %) et des SA-SAS (+503 %) ;
- le ralentissement du nombre d'associations (+1 %).

Tableau 11 : Evolution de la répartition des employeurs selon leur statut juridique (en %)

	Evolution 2012 – 2013					Evolution 2000 – 2013				
	Branche Professionnelle	Hors Branche Entreprises	Hors Branche Particuliers Employeurs	Total Hors Branche	Ensemble des employeurs	Branche Professionnelle	Hors Branche Entreprises	Hors Branche Particuliers Employeurs	Total Hors Branche	Ensemble des employeurs
SA - SAS	+5,3	-6,7	nc	-6,7	-2,1	+87,0	-13,3	nc	-13,3	+11,6
SARL - EURL	-0,1	+0,6	nc	+0,6	+0,4	+46,1	+351,9	nc	+351,9	+190,2
GIE	+0,0	+30,0	nc	+30,0	+27,3	+100,0	nc	nc	nc	+2 700,0
Société en nom collectif	+0,0	nc	nc	nc	+0,0	+35,7	nc	nc	nc	+35,7
SCOP	-2,8	nc	nc	nc	-2,8	+20,7	nc	nc	nc	+20,7
SCIC	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
Entreprise individuelle en nom propre	-7,0	-3,8	nc	-3,8	-4,2	-13,0	+307,1	nc	+307,1	+182,1
Association	+1,0	-0,5	nc	-0,5	-0,0	+69,7	+181,6	nc	+181,6	+133,1
Etablissement et régie à caractère administratif	nc	-0,0	nc	-0,0	-0,0	nc	+121,9	nc	+121,9	+121,9
Etablissement et régie à caractère industriel et commercial	+7,7	+4,5	nc	+4,5	+5,1	+1 300,0	+626,3	nc	+626,3	+690,5
EPCC	+7,7	nc	nc	nc	+7,7	nc	nc	nc	nc	nc
Service ministériel ou collectivité territoriale	+1,5	+0,8	nc	+0,8	+0,8	+36,7	+154,8	nc	+154,8	+152,6
Structure de droit public au caractère non identifié	-3,3	-3,2	nc	-3,2	-3,2	+68,6	+158,2	nc	+158,2	+143,4
SEM	+0,0	nc	nc	nc	+0,0	+20,0	nc	nc	nc	+20,0
Particulier	nc	nc	+0,2	+0,2	+0,2	nc	nc	+119,6	+119,6	+119,6
Autres statuts	+3,3	+0,7	nc	+0,7	+0,7	-20,5	+160,1	nc	+160,1	+154,7
Statut non renseigné	-66,7	-28,6	nc	-28,6	-28,6	-77,8	-81,0	nc	-81,0	-81,0
Total	+0,8	-2,1	+0,2	-1,5	-1,1	+64,0	+72,0	+119,6	+83,2	+79,2

Source : Audiens / OPMQC-SV

* nc : donnée non calculable du fait d'un volume à 0 au niveau de l'année de comparaison

⁷ Ces évolutions peuvent être très importantes pour certaines catégories du fait du nombre peu élevé d'employeurs concernés.

1-3 Localisation des employeurs

Trois régions concentrent la moitié des employeurs de la branche professionnelle :

- 29,5 % des employeurs de la branche professionnelle sont situés en Ile-de-France (soit 5 772 employeurs),
- 10,7 % en Rhône-Alpes (soit 2 089 employeurs)
- 8,7 % en PACA (soit 1 701).

Les principales régions qui abritent des employeurs hors branche professionnelle sont l'Ile-de-France (10,6 %), Rhône-Alpes (10,4 %) , Pays de la Loire (9,9 %) et Midi-Pyrénées (9,5 %).

Tableau 12 : Répartition régionale des employeurs en 2013

	Branche Professionnelle		Hors Branche		Ensemble des employeurs	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Île-de-France	5 772	29,5	8 894	10,6	14 666	14,2
Rhône-Alpes	2 089	10,7	8 753	10,4	10 842	10,5
PACA	1 701	8,7	6 421	7,7	8 122	7,8
Languedoc-Roussillon	1 167	6,0	6 546	7,8	7 713	7,5
Midi-Pyrénées	1 051	5,4	7 959	9,5	9 010	8,7
Pays de Loire	990	5,1	8 335	9,9	9 325	9,0
Aquitaine	927	4,7	5 154	6,1	6 081	5,9
Bretagne	769	3,9	6 033	7,2	6 802	6,6
Centre	646	3,3	4 080	4,9	4 726	4,6
Nord-Pas-de-Calais	623	3,2	2 255	2,7	2 878	2,8
Poitou-Charentes	546	2,8	3 119	3,7	3 665	3,5
Bourgogne	443	2,3	2 148	2,6	2 591	2,5
Alsace	398	2,0	1 023	1,2	1 421	1,4
Haute-Normandie	356	1,8	1 277	1,5	1 633	1,6
Picardie	346	1,8	1 540	1,8	1 886	1,8
Lorraine	320	1,6	2 378	2,8	2 698	2,6
Auvergne	318	1,6	1 978	2,4	2 296	2,2
Basse-Normandie	292	1,5	1 756	2,1	2 048	2,0
Champagne-Ardenne	249	1,3	1 624	1,9	1 873	1,8
Franche-Comté	246	1,3	1 111	1,3	1 357	1,3
Limousin	200	1,0	1 226	1,5	1 426	1,4
Corse	75	0,4	102	0,1	177	0,2
Outre Mer *	59	0,3	197	0,2	256	0,2
Région non renseignée ou étranger	5	0,0	18	0,0	23	0,0
Total	19 588	100,0	83 927	100,0	103 515	100,0

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Certains employeurs relèvent de caisses spécifiques à ces territoires et ne sont donc pas comptabilisés par Audiens.

Sur la période 2012-2013, l'évolution de la répartition régionale des employeurs de la branche professionnelle a été la plus forte en Basse-Normandie (+6,6 %), en Champagne-Ardenne (+4,2 %), Centre (+4,0 %).

Tableau 13 : Evolution de la répartition régionale des employeurs (en %)

	Nombre d'employeurs					
	Evolution 2012-2013			Evolution 2000-2013		
	Branche Professionnelle	Hors Branche	Ensemble des employeurs	Branche Professionnelle	Hors Branche	Ensemble des employeurs
Île-de-France	-0,2	+1,1	+0,6	+48,1	+161,7	+101,0
Rhône-Alpes	-0,2	-3,0	-2,5	+76,3	+86,8	+84,7
PACA	+0,4	-3,0	-2,4	+62,0	+86,9	+81,1
Languedoc-Roussillon	+1,9	-2,2	-1,6	+82,1	+119,7	+113,1
Midi-Pyrénées	+0,8	+0,2	+0,3	+54,6	+92,5	+87,2
Pays de Loire	+3,8	-1,6	-1,1	+87,9	+89,6	+89,5
Aquitaine	+1,3	+1,6	+1,5	+61,5	+100,2	+93,1
Bretagne	+0,3	-0,6	-0,5	+86,7	+84,5	+84,7
Centre	+4,0	-1,5	-0,8	+69,1	+61,4	+62,4
Nord-Pas-de-Calais	+0,2	+1,4	+1,1	+86,5	+22,0	+31,9
Poitou-Charentes	+0,4	-4,3	-3,6	+97,1	+71,8	+75,1
Bourgogne	+3,7	-1,1	-0,3	+63,5	+35,0	+39,2
Alsace	-1,5	-5,2	-4,2	+95,1	+61,9	+70,0
Haute-Normandie	+3,5	-3,8	-2,3	+55,5	+83,2	+76,3
Picardie	+2,1	-4,5	-3,4	+51,1	+67,2	+64,0
Lorraine	+2,9	-3,3	-2,6	+53,1	+38,9	+40,4
Auvergne	-0,3	-2,0	-1,8	+59,0	+40,4	+42,7
Basse-Normandie	+6,6	-4,0	-2,6	+104,2	+53,4	+59,0
Champagne-Ardenne	+4,2	-5,3	-4,1	+60,6	+61,4	+61,3
Franche-Comté	+1,2	-0,9	-0,5	+93,7	+78,9	+81,4
Limousin	+2,0	-2,9	-2,3	+86,9	+40,8	+45,8
Corse	-3,8	-17,7	-12,4	+63,0	+155,0	+105,8
Outre Mer *	-1,7	+36,8	+25,5	+3,5	+111,8	+70,7
Région non renseignée ou étranger	-44,4	+80,0	+21,1	+0,0	+50,0	+35,3
Total	+0,8	-1,5	-1,1	+64,0	+83,2	+79,2

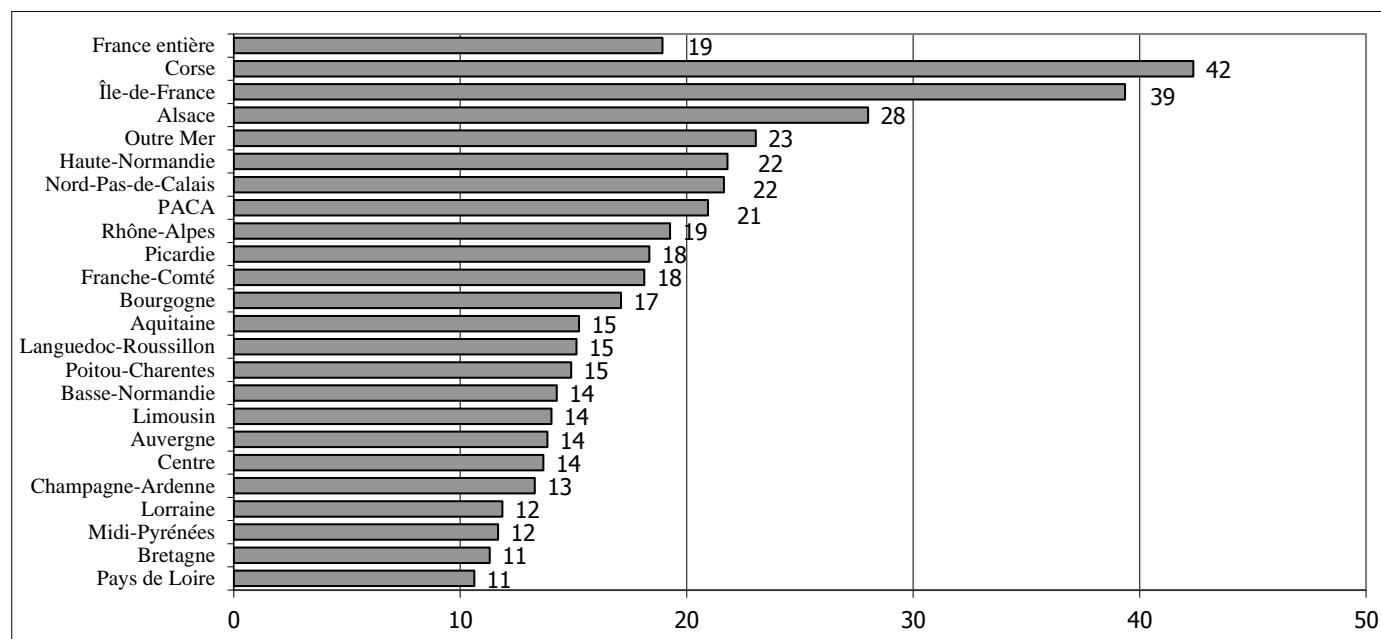
Source : Audiens / OPMQC-SV

* Certains employeurs relèvent de caisses spécifiques à ces territoires et ne sont donc pas comptabilisés par Audiens.

Au niveau national, les employeurs de la branche professionnelle représentent 19 % du total des employeurs développant des activités de spectacle vivant (19 588).

En Ile-de-France, les employeurs de la branche professionnelle, où ils sont les plus implantés, représentent 42 %.
A l'inverse, en Pays de la Loire, les employeurs de la branche professionnelle représentent 11 %.

Graphique 4 : Répartition régionale des employeurs de la branche professionnelle sur l'ensemble des employeurs du spectacle vivant en 2013 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

1-4 Offre d'emploi régionale

En 2013, les entreprises d'Ile-de-France (branche professionnelle et hors branche) emploient le plus fort volume de salariés, soit 92 616 salariés (27,7 % des effectifs), suivis de Rhône-Alpes (30 589 salariés soit 9,1 % des effectifs) et de PACA (27 805 salariés soit 8,3 % des effectifs).

L'Ile-de-France offre le plus fort volume d'emploi en CDI (12 079 salariés y travaillent en CDI, soit 37,8 % des effectifs) ainsi qu'en CDD (11 404 salariés soit 35,6 % des effectifs) et en CDDU (73 684 salariés soit 26 % des effectifs). L'emploi en CDDU est donc moins concentré en Ile-de-France que les CDI et les CDD.

Quant aux catégories professionnelles, l'emploi des personnels cadres est fortement concentré en Ile-de-France, soit 40,4 % des effectifs totaux nationaux, contre 33,2 % pour les personnels non cadres et 23,4 % pour les artistes.

39,1 % des artistes déclarés ont été salariés au moins une fois par un employeur implanté en Ile de France⁸.

Tableau 14 : Répartition des effectifs déclarés par région d'implantation de l'entreprise en 2013

Domiciliation des entreprises	Ensemble salariés	Ensemble CDI*	Ensemble CDD*	Ensemble CDDU*	Ensemble artistes*	Ensemble cadres*	Ensemble non cadres *
Alsace	7 002	983	566	5 791	4 145	589	2 726
Aquitaine	14 466	1 158	1 130	12 653	9 950	837	4 799
Auvergne	7 557	379	506	6 819	5 306	276	2 360
Basse-Normandie	6 547	526	438	5 814	4 439	309	2 199
Bourgogne	7 028	476	245	6 474	5 261	372	1 787
Bretagne	12 863	940	1 021	11 449	9 057	933	4 281
Centre	13 102	917	993	11 479	9 027	611	4 122
Champagne-Ardenne	5 569	472	540	4 738	3 696	332	1 896
Corse	854	51	59	751	608	50	217
Franche-Comté	4 601	440	783	3 519	2 526	333	2 006
Haute-Normandie	6 530	614	421	5 800	4 593	441	2 024
Île-de-France	92 616	12 079	11 404	73 684	49 980	10 434	40 541
Languedoc-Roussillon	18 038	1 360	1 551	15 784	12 685	899	5 957
Limousin	4 357	344	302	3 843	2 995	216	1 341
Lorraine	6 371	402	375	5 687	4 317	429	2 079
Midi-Pyrénées	17 269	1 073	1 025	15 737	12 891	772	5 122
Nord-Pas-de-Calais	13 428	1 128	1 341	11 483	8 858	1 035	4 708
PACA	27 805	2 752	3 587	22 592	16 870	2 116	11 057
Pays de la Loire	17 913	1 433	1 773	15 513	12 184	1 196	6 193
Picardie	7 494	629	610	6 476	5 273	418	2 156
Poitou-Charentes	10 684	878	881	9 252	7 931	555	2 874
Rhône-Alpes	30 589	2 869	2 481	26 594	19 780	2 560	11 223
Outre Mer **	1 484	10	10	1 469	1 219	49	253
Région non renseignée ou étranger	180	1	1	178	61	57	62
Total dédoublonné	218 606	31 768	31 462	170 376	127 722	23 402	97 464

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Total dédoublonné, un salarié pouvant exercer un emploi dans plusieurs régions.

** Certains employeurs relèvent de caisses spécifiques à ces territoires et ne sont donc pas comptabilisés par Audiens.

⁸ Tableau 14 : $49\,980/127\,722 = 39,1\%$

Tableau 15 : Répartition des effectifs déclarés par région d'implantation de l'entreprise en 2013 (en %)

Domiciliation des entreprises	Ensemble salariés	Ensemble CDI*	Ensemble CDD*	Ensemble CDDU*	Ensemble artistes*	Ensemble cadres*	Ensemble non cadres *
Alsace	2,1	3,1	1,8	2,0	1,9	2,3	2,2
Aquitaine	4,3	3,6	3,5	4,5	4,7	3,2	3,9
Auvergne	2,3	1,2	1,6	2,4	2,5	1,1	1,9
Basse-Normandie	2,0	1,6	1,4	2,1	2,1	1,2	1,8
Bourgogne	2,1	1,5	0,8	2,3	2,5	1,4	1,5
Bretagne	3,8	2,9	3,2	4,0	4,2	3,6	3,5
Centre	3,9	2,9	3,1	4,0	4,2	2,4	3,4
Champagne-Ardenne	1,7	1,5	1,7	1,7	1,7	1,3	1,6
Corse	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2
Franche-Comté	1,4	1,4	2,4	1,2	1,2	1,3	1,6
Haute-Normandie	2,0	1,9	1,3	2,0	2,1	1,7	1,7
Île-de-France	27,7	37,8	35,6	26,0	23,4	40,4	33,2
Languedoc-Roussillon	5,4	4,3	4,8	5,6	5,9	3,5	4,9
Limousin	1,3	1,1	0,9	1,4	1,4	0,8	1,1
Lorraine	1,9	1,3	1,2	2,0	2,0	1,7	1,7
Midi-Pyrénées	5,2	3,4	3,2	5,5	6,0	3,0	4,2
Nord-Pas-de-Calais	4,0	3,5	4,2	4,0	4,1	4,0	3,9
PACA	8,3	8,6	11,2	8,0	7,9	8,2	9,1
Pays de la Loire	5,4	4,5	5,5	5,5	5,7	4,6	5,1
Picardie	2,2	2,0	1,9	2,3	2,5	1,6	1,8
Poitou-Charentes	3,2	2,8	2,7	3,3	3,7	2,1	2,4
Rhône-Alpes	9,1	9,0	7,7	9,4	9,3	9,9	9,2
Outre Mer **	0,4	0,0	0,0	0,5	0,6	0,2	0,2
Région non renseignée ou étranger	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1
Total dédoublonné	100	100	100	100	100	100	100

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Total dédoublonné. Un salarié pouvant exercer un emploi dans plusieurs régions, les pourcentages ne sont pas calculés sur les effectifs totaux (218 606 salariés) mais sur le volume total d'emploi offert dans chaque région (qui excède le nombre total de 218 606 salariés).

** Certains employeurs relèvent de caisses spécifiques à ces territoires et ne sont donc pas comptabilisés par Audiens.

En complément, les tableaux 35 et 36 de la seconde partie, présentent la répartition des salariés par région de domiciliation. Dans certaines régions, les écarts sont forts entre l'emploi offert et le nombre de salariés résidents. Par exemple, les entreprises de la région Poitou-Charentes ont offert de l'emploi à 10 666 salariés tandis qu'ils ne sont que 4 421 à y résider.

2^{ème} partie L'emploi dans le spectacle vivant

2-1 Volume d'emploi et caractéristiques

2-1-1 Volume d'emploi et évolution

218 606 salariés ont exercé une activité de spectacle vivant en 2013 (tableaux 16 et 17), dont :

- 193 461 pour un employeur de la branche professionnelle (soit 74 %) ;
- 71 889 pour un employeur hors branche (soit 26 %) :
 - 70 434 par des entreprises,
 - 10 625 par des particuliers employeurs.

Les entreprises relevant des activités « Arts du spectacle vivant » sont les principaux employeurs (162 814 salariés, soit 52,1 % des effectifs). Pour les salariés sous CDI, le constat se renforce puisque ces employeurs emploient 70 % des effectifs.

Sur l'ensemble des employeurs, les salariés en CDDU dominant en volume (170 376 salariés), suivis des CDI (31 768 salariés) et des CDD (31 462 salariés).

Les CDDU sont conclus à 69 % par les employeurs de la branche (144 445 salariés) et à 31 % par les employeurs hors branche (71 889 salariés).

Tableau 16 : Répartition des salariés du spectacle vivant selon l'activité principale de l'employeur et le type de contrats en 2013

	CDDU	CDD	CDI	Total dédoublonné*
Arts du spectacle vivant	127 937	23 000	22 546	162 814
Activités de soutien au spectacle vivant	33 777	5 126	5 001	42 604
Gestion de salles de spectacle	18 173	4 017	4 435	25 887
Total Branche Professionnelle *	144 445	31 462	31 768	193 461
Hors Branche Entreprises	70 434	//	//	70 434
Hors Branche Particuliers Employeurs	10 625	//	//	10 625
Total Hors Branche *	71 889	//	//	71 889
Ensemble des employeurs *	170 376	31 462	31 768	218 606

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Total dédoublonné. Ainsi, 193 461 individus différents ont travaillé pour un employeur de la branche professionnelle du spectacle vivant mais 207 675 déclarations au total ont été enregistrées (144 445 CDDU + 31 462 CDD + 31 768 CDI).

Tableau 17 : Répartition des salariés du spectacle vivant selon l'activité principale de l'employeur en 2013 (en %)

	CDDU	CDD	CDI	Total dédoublonné *
Arts du spectacle vivant	49	72	70	52,1
Activités de soutien au spectacle vivant	13	16	16	13,6
Gestion de salles de spectacle	7	12	14	8,3
Total Branche Professionnelle *	69	100	100	74,0
Hors Branche Entreprises	27	//	//	22,5
Hors Branche Particuliers Employeurs	4	//	//	3,4
Total Hors Branche *	31	//	//	26,0
Ensemble des employeurs *	100	100	100	100

Source : Audiens / OPMQC-SV

Le nombre de salariés a vivement progressé, tous types d'employeurs confondus, de 2000 à 2013 (tableau 18) : +36,9% (passant de 159 654 salariés à 218 606). La progression annuelle est soutenue bien que cette tendance soit nettement freinée depuis 2008.

Quant à 2013, les effectifs ont augmenté de +1,1 %.

Tableau 18 : Evolution du nombre de salariés du spectacle vivant entre 2000 et 2013

	Effectifs			Évolutions annuelles (en %)		
	Branche Professionnelle	Hors Branche	Total *	Branche Professionnelle	Hors Branche	Total *
2013	193 461	71 889	218 606	+1,1	+2,2	+1,1
2012	191 378	70 316	216 142	+1,3	+1,0	+0,9
2011	188 887	69 587	214 145	+2,7	+1,2	+1,9
2010	183 993	68 761	210 073	+1,0	+1,7	+1,2
2009	182 093	67 615	207 666	+0,0	+0,3	+0,0
2008	182 048	67 441	207 661	+1,8	+2,7	+1,6
2007	178 752	65 649	204 322	+3,1	+1,0	+2,5
2006	173 312	64 987	199 311	+4,0	+0,9	+3,0
2005	166 611	64 434	193 420	+3,5	+14,1	+4,6
2004	161 015	56 448	184 844	+1,8	+34,7	+5,1
2003	158 236	41 907	175 895	+1,4	+4,3	+1,6
2002	156 045	40 195	173 078	+3,9	+7,6	+3,6
2001	150 249	37 358	167 085	+3,1	+23,2	+4,7
2000	145 793	30 321	159 654			

Source : Audiens / OPMQC-SV

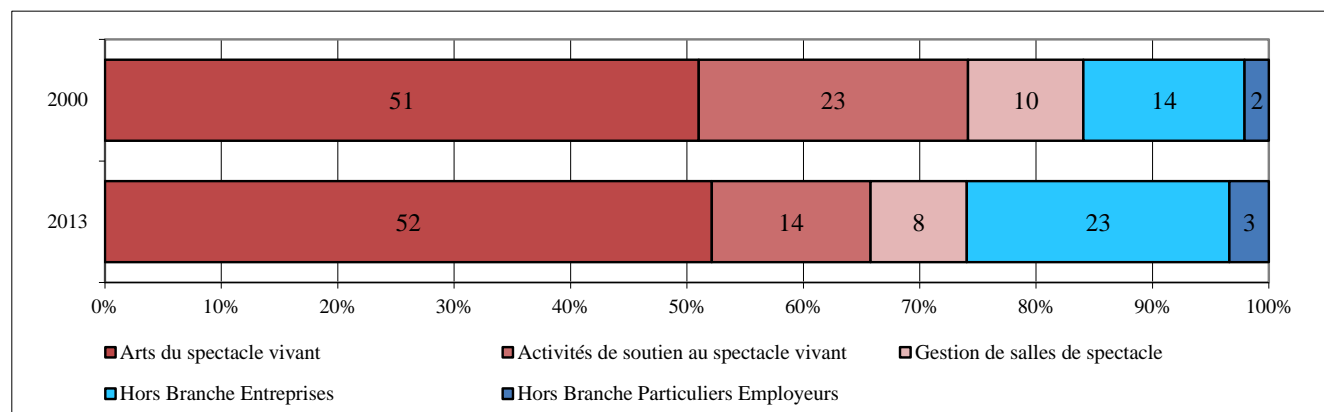
* Total dédoublonné.

La structure de l'emploi selon l'activité principale de l'employeur se modifie sensiblement (graphique 5).

La part de l'emploi généré par les employeurs de la branche professionnelle baisse de 84 %⁹ en 2000 à 74 % en 2013. Cette tendance est notamment imputable à la baisse du poids des employeurs relevant des « Activités de soutien au spectacle vivant » qui passe de 23 % en 2000 à 14 % en 2013.

La part du marché de l'emploi générée par les employeurs du hors branche progresse de 16 % en 2000 à 26 % en 2013.

Graphique 5 : Répartition des salariés du spectacle vivant selon l'activité principale de l'employeur (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

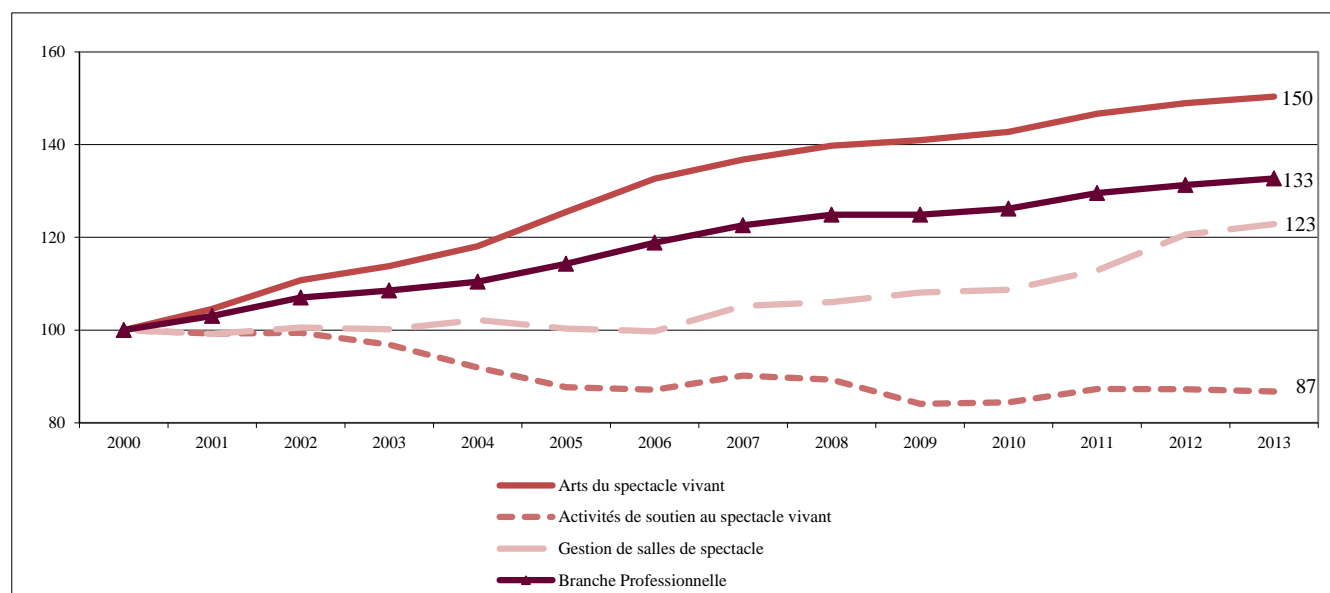
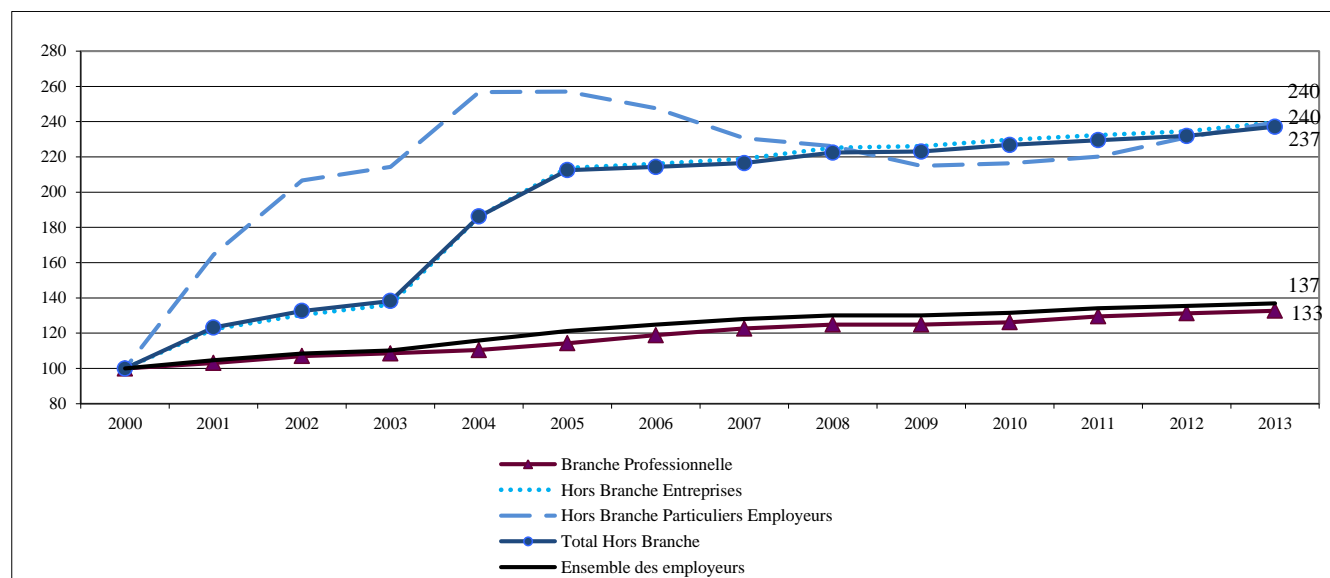
⁹ 51 % + 23 % + 10 %

Sur la période 2000-2013, la hausse de l'emploi générée par les employeurs de la branche professionnelle est de +33 %, contre +140 % pour le hors branche (graphique 6).

Au sein de la branche professionnelle, les évolutions sont disparates selon l'activité principale de l'employeur :

- + 50 % pour les effectifs dans les « Arts du spectacle vivant » ;
- + 23 % pour les effectifs dans la « Gestion de salles de spectacles » ;
- -13 % pour les effectifs dans les « Activités de soutien au spectacle vivant ».

Graphique 6 : Évolution du nombre de salariés selon l'activité de l'employeur entre 2000 et 2013 (indices base 100 en 2000)



Source : Audiens / OPMQC-SV

2-1-2 Les salariés primo-entrants

Par primo-entrants, nous entendons tous les salariés du spectacle vivant (branche professionnelle et hors branche), déclarés en 2012 qui n'ont pas été déclarés dans la période précédente (c'est à-dire sur la période 2000-2011).

Il peut s'agir de nouveaux salariés, jamais actifs dans le spectacle vivant précédemment, qui entrent sur le marché du travail, ou bien de salariés qui ont déjà connu des périodes d'emploi dans le spectacle vivant mais antérieurement à l'année 2000.

De plus il faut noter que la notion de primo-entrants est rattachée ici au type de contrat de travail. Ainsi, par exemple, parmi les primo-entrants en CDDU, certains pouvaient déjà exercer dans le spectacle vivant en CDD ou en CDI.

Les primo-entrants étaient 38 781 tous types de contrats de travail confondus en 2013 (tableau 19).

Ils représentent 17,7 % du total des salariés.

En nombre, les primo-entrants sont majoritairement des salariés en CDDU (soit 27 488) suivi des salariés en CDD¹⁰ (soit 14 135).

Par contre en proportion, la part des primo-entrants en CDDU par rapport au total des salariés en CDDU représente 16,1 %. Tandis que la part de primo-entrants en CDD par rapport au total des salariés en CDD est quant à elle de 44,4 %.

Le flux d'entrants sur le marché du travail des salariés en CDD est donc proportionnellement plus important.

De plus, on observe une forte mobilité des primo-entrants quant à leur type de contrat de travail : leur nombre total dédoublonné s'élève à 38 781 alors que leur nombre total non dédoublonné est de 49 756 (rapport individu/nb de contrats).

Tableau 19 : Répartition des salariés primo-entrants par type de contrat en 2013

	Effectifs primo-entrants*	Proportion par rapport au total des salariés (en %)
CDDU	27 488	16,1
CDD	14 135	44,9
CDI	8 133	25,6
Total*	38 781	17,7

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Dédoublonné

Parmi les personnels non cadres (techniciens ou administratifs), 24 051 salariés sont des primo-entrants (soit 24 %).

Parmi les artistes, 21 012 sont des primo-entrants, soit 16,4 % de l'emploi artistique.

Tableau 20 : Répartition des salariés primo-entrants par catégorie professionnelle en 2013

	Effectifs primo-entrants *	Proportion par rapport au total des salariés (en %)
Artistes	21 012	16,4
Cadres	4 362	18,6
Non cadres	24 051	24,7
Total*	38 781	17,7

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Dédoublonné

¹⁰ Pour mémoire, les CDD incluent les contrats aidés.

Le nombre d'hommes primo-entrants sur le marché du travail est plus important (22 782 hommes contre 15 999 femmes).

Cependant, la proportion de femmes primo-entrants sur la totalité des effectifs féminins travaillant dans le spectacle vivant est plus forte (19,3 % chez les femmes contre 16,7 % chez les hommes).

Chez les hommes, les primo-entrants sont plus nombreux sur la tranche d'âge 26 à 35 ans (soit 7 386 nouveaux entrants) tandis que chez les femmes, les primo-entrants sont plus nombreux sur la tranche d'âge 19 à 25 ans (soit 6 569 nouvelles entrantes).

Par contre en proportion, c'est parmi les moins de 26 ans que la part des primo-entrants est la plus importante, chez les hommes comme chez les femmes.

Tableau 21 : Répartition des salariés primo-entrants par tranches d'âges en 2013

	Hommes		Femmes	
	Effectifs primo-entrants*	Proportion par rapport au total des salariés (en %)	Effectifs primo-entrants*	Proportion par rapport au total des salariés (en %)
18 ans et moins	1 088	66,2	1 146	64,2
19 à 25 ans	7 283	44,4	6 569	45,7
26 à 35 ans	7 386	19,0	4 713	16,9
36 à 45 ans	3 684	10,0	1 855	9,8
46 à 55 ans	1 954	7,4	1 089	8,3
56 à 65 ans	943	7,6	469	8,7
plus de 65 ans	381	11,0	147	12,8
âge non renseigné	63	57,3	11	42,3
Total	22 782	16,7	15 999	19,3

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Dédoublonné

2-1-3 Caractéristiques de taille et dispersion des employeurs

Les employeurs du spectacle vivant sont de petites tailles (tableau 22).

Concernant la branche professionnelle, tous types de contrats confondus et quelle que soit la durée de l'emploi :

- 16,7 % des employeurs ont déclaré 1 salarié, soit 3 271 employeurs ;
- 43,6 % des employeurs ont déclaré moins de 5 salariés, soit 8 540 employeurs ;
- 1 % des employeurs ont déclaré moins de 10 salariés, soit 11 947 employeurs.

Tableau 22 : Répartition des employeurs selon le nombre de salariés déclarés en 2013

	Nombre d'employeurs		Répartition (en %)	
	Branche Professionnelle Nombre d'employeurs déclarant des salariés en CDI, CDD, CDDU	Hors Branche Nombre d'employeurs déclarant des salariés en CDDU	Branche Professionnelle Employeurs déclarant des salariés en CDI, CDD, CDDU	Hors Branche Employeurs déclarant des salariés en CDDU
1 salarié	3 271	36 382	16,7	43,3
2 salariés	1 790	16 213	9,1	19,3
de 3 à 5 salariés	3 479	17 472	17,8	20,8
de 6 à 10 salariés	3 407	7 872	17,4	9,4
de 11 à 20 salariés	3 191	3 771	16,3	4,5
de 21 à 50 salariés	2 636	1 791	13,5	2,1
plus de 50 salariés	1 814	426	9,3	0,5
Total	19 588	83 927	100	100

Source : Audiens / OPMQC-SV

L'importance du recours à l'emploi en CDDU se confirme (tableau 23).

53,6 % des entreprises (soit 10 500) n'ont employé que des CDDU. Parmi ces entreprises, 7,7 % n'ont employé qu'1 salarié et 37,4 %¹¹ ont employé au plus 10 salariés en CDDU.

A l'inverse, 16,2 % de l'ensemble des entreprises de la branche professionnelle n'ont employé que des CDI/CDD. Parmi ces entreprises qui n'emploient pas de salariés en CDDU, 8,8 % fonctionnent uniquement avec 1 salarié en CDD/CDI.

93,8 % des entreprises de la branche du spectacle vivant emploient moins de 10 salariés permanents en CDI/CDD.

A l'opposé, 64,3 %¹² des entreprises emploient moins de 10 salariés intermittents (CDDU).

Tableau 23 : Répartition des employeurs de la branche professionnelle selon la part de CDD-CDI et de CDDU en 2013 (en %)

	0 CDDU	1 CDDU	2 CDDU	3-5 CDDU	6-10 CDDU	11-20 CDDU	21-50 CDDU	plus de 50 CDDU	Total (en %)	Total en nombre d'employeurs
0 CDD/CDI	//	7,7	5,6	12,4	11,7	8,9	5,3	2,1	53,6	10 500
1 CDD/CDI	8,8	0,9	0,6	1,6	2,2	2,3	1,9	0,8	18,9	3 704
2 CDD/CDI	2,6	0,2	0,2	0,6	0,9	1,3	1,2	0,6	7,8	1 521
3-5 CDD/CDI	2,5	0,3	0,2	0,6	1,0	1,6	1,7	1,2	9,1	1 776
6-10 CDD/CDI	1,2	0,2	0,1	0,3	0,4	0,6	1,1	0,7	4,5	882
11-20 CDD/CDI	0,6	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,8	0,8	2,9	564
21-50 CDD/CDI	0,4	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,6	0,8	2,1	420
plus de 50 CDD/CDI	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,8	1,1	221
Total (en %)	16,2	9,3	6,7	15,7	16,4	15,2	12,6	7,8	100	
Total en nombre d'employeurs	3 173	1 831	1 320	3 072	3 216	2 981	2 470	1 525		19 588

Source : Audiens / OPMQC-SV

A noter qu'une personne à la fois déclarée en CDDU et en CDD ou CDI dans une même entreprise compte pour un dans les effectifs CDDU (en colonne) et dans les effectifs CDD/CDI (en ligne).

¹¹ 7,7 % + 5,6 % + 12,0 % + 12,1 % = 37,4 %

¹² 16,2 % + 9,3 % + 6,7 % + 15,7 % + 16,4 % = 64,3 %

Les employeurs ont déclarés 7,3 salariés en moyenne en 2013, tous types de contrats de travail confondus et quelle que soit la durée de l'emploi (tableau 24).

Pour les employeurs de la branche professionnelle du spectacle vivant la moyenne est de 21,4 salariés.

Pour les employeurs hors branche, la moyenne est de 4 salariés.

Le nombre moyen de salariés déclarés en CDDU est de 6,7 par employeur.

Il est de 18,4 salariés pour les employeurs de la branche professionnelle et de 4 pour les employeurs hors branche.

Les employeurs de la catégorie « Arts du spectacle vivant » sont de plus petites entreprises (19,7 salariés en moyenne par an), comparativement aux autres employeurs de la branche professionnelle (26,3 salariés en moyenne pour ceux relevant des « Activités de soutien au spectacle vivant » et 50,5 pour ceux relevant de la « Gestion de salles de spectacle »).

Tableau 24 : Nombre moyen de salariés déclarés par employeur en 2013*

	CDDU	CDD	CDI	Tous types de contrats
Arts du spectacle vivant	17,2	1,5	1,4	19,7
Activités de soutien au spectacle vivant	22,1	2,3	2,2	26,3
Gestion de salles de spectacle	36,6	7,1	7,8	50,5
Total Branche Professionnelle	18,4	1,7	1,7	21,4
Hors Branche Entreprises	4,9	0	0	4,9
Hors Branche Particuliers Employeurs	1,8	0	0	1,8
Total Hors Branche	4,0	0	0	4,0
Ensemble des employeurs	6,7	0,3	0,3	7,3

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Dans le calcul du nombre moyen d'effectif déclaré, tous les individus sont comptabilisés quel que soit leur temps de travail ou leur statut.

Concernant le nombre de salariés déclarés par les employeurs de la branche professionnelle en 2013 (tableau 25) :

- 25 % des employeurs n'ont déclaré que 2 salariés (contre 1 salarié pour les employeurs hors branche) ;
- 50 % des employeurs ont déclaré 7 salariés au plus (contre 2 salariés pour les employeurs hors branche) ;
- 25 % des employeurs ont déclaré plus de 18 salariés sur l'année (contre 5 salariés pour les employeurs hors branche).

Le nombre de salariés déclarés par les employeurs du secteur de la « Gestion de salles de spectacle » est nettement plus élevé (50 % ont déclarés 23 salariés au plus et 25 % plus de 63 salariés).

Les disparités de situation sont plus élevées chez les employeurs de la branche professionnelle (rapport interquartile de 9,5), en particulier dans les « Activités de soutien au spectacle vivant » (rapports interquartiles de 13,0).

Tableau 25 : Nombre de salariés déclarés par les employeurs en 2013, indicateurs de dispersion

	Quartile 1	Médiane	Quartile 3	Quartile 3/Quartile 1
Arts du spectacle vivant	2	7	17	8,5
Activités de soutien au spectacle vivant	2	8	26	13,0
Gestion de salles de spectacle	7	23	63	9,0
Total Branche Professionnelle	2	7	18	9,0
Hors Branche Entreprises	1	2	5	5,0
Hors Branche Particuliers Employeurs	1	1	2	2,0
Total Hors Branche	1	2	4	4,0
Ensemble des employeurs	1	2	5	5,0

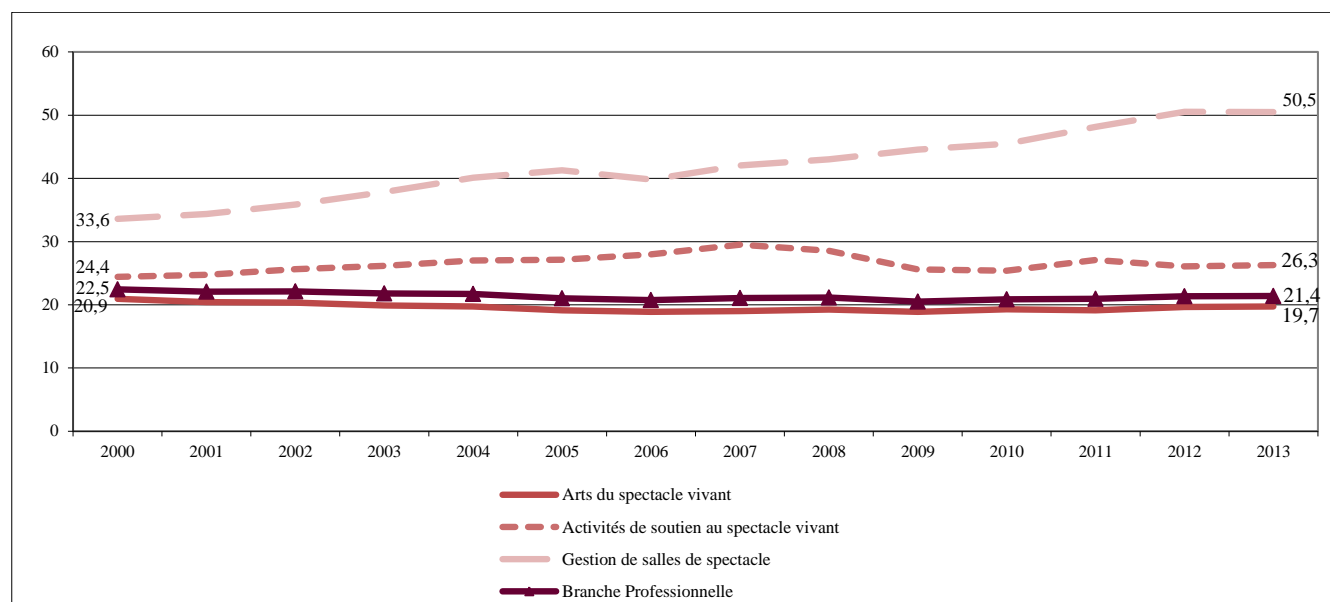
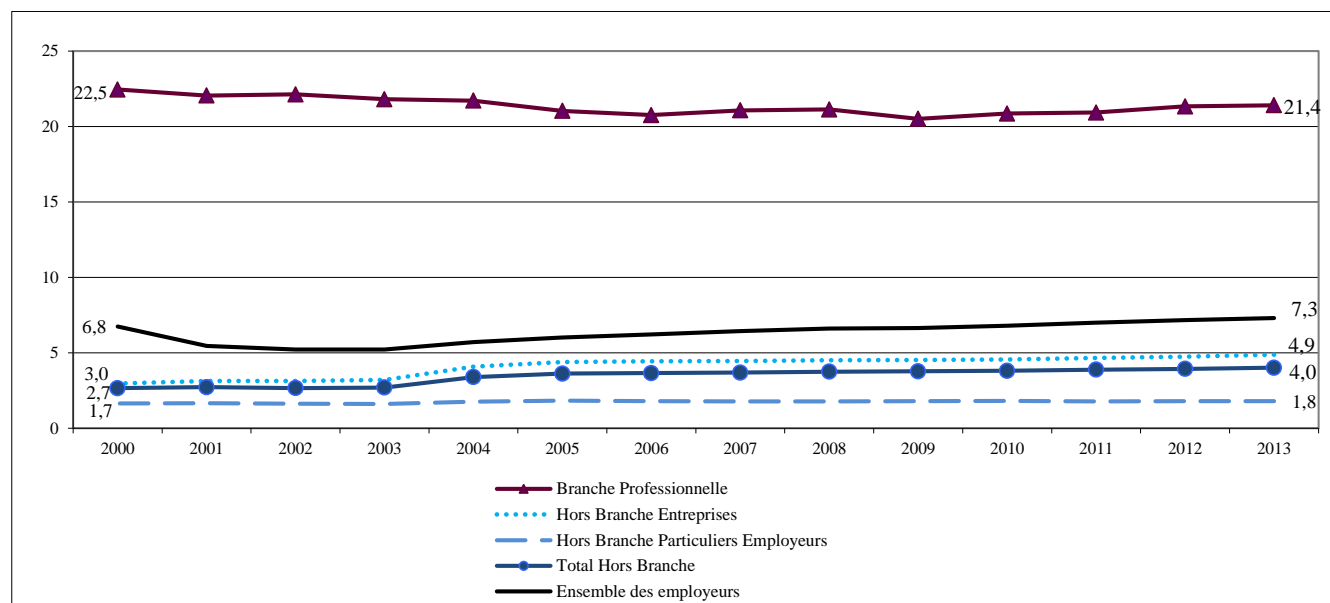
Source : Audiens / OPMQC-SV

Sur la période 2000-2013, le nombre moyen de salariés déclarés baisse de 1,1% pour les employeurs de la branche professionnelle et augmente légèrement pour les employeurs hors branche de 1,3 % (graphique 7).

Pour la branche, les tendances diffèrent selon le secteur d'activité :

- le volume d'emploi moyen par employeur augmente de 16,9 % dans les secteurs de la « Gestion de salles de spectacle » et de 1,9 % dans celui « Activités de soutien au spectacle vivant » ;
- le volume d'emploi moyen par employeur baisse de 1,2 % dans celui des « Arts du spectacle vivant ».

Graphique 7 : Nombre moyen de salariés déclarés par employeur entre 2000 et 2013



Source : Audiens / OPMQC-SV

Le nombre moyen de salariés déclarés sur l'année par employeur de la branche professionnelle est passé de 22,5 en 2000 à 21,4 en 2013, tandis que la médiane reste inchangée à 7 salariés (tableau 26).

Les très petites entreprises emploient moins de salariés : 25 % des employeurs déclaraient 3 salariés en 2000, elles en déclarent 2 en 2013.

Les entreprises de taille la plus importante emploient également moins de salariés : 25 % des employeurs déclaraient au moins 20 salariés en 2000, elles en déclarent au moins 18 en 2012.

Les disparités de taille parmi les employeurs de la branche professionnelle sont fortes et se renforcent sur la période : le rapport interquartile est élevé, atteignant la valeur de 6,7 en 2000 et de 9 en 2013.

Tableau 26 : Evolution des indicateurs de dispersion de 2000 à 2013

	Branche Professionnelle		Hors Branche		Ensemble des employeurs	
	2000	2013	2000	2013	2000	2013
Nombre d'effectifs déclarés	145 793	193 461	30 321	71 889	159 654	218 606
Nombre moyen d'effectifs par employeur ¹³	22,5	21,4	2,7	4,0	6,8	7,3
Quartile 1	3	2	1	1	1	1
Médiane	7	7	1	2	2	2
Quartile 3	20	18	3	4	4	5
Rapport interquartile (Q3/Q1)	6,7	9,0	3,0	4,0	4,0	5,0

Source : Audiens / OPMQC-SV

Les 15 951 employeurs de la branche professionnelle ayant le statut juridique d'association ont employé 125 298 salariés¹⁴, soit 64,7 % du volume d'emploi : 98 921 en CDDU, 16 862 en CDD et 18 284 en CDI (tableau 27)

En moyenne, ces employeurs ayant le statut associatif ont employé 14,9 salariés : 13 en CDDU, 1,1 en CDD et 1,2 en CDI). La moitié d'entre eux a employé au plus 6 salariés sur l'année, et il s'agit de CDDU.

Tableau 27 : Répartition du nombre de salariés par contrat et par statut juridique des employeurs de la branche en 2013

	Nombre d'employeurs Branche Professionnelle	Nombre de salariés				Nombre moyen de salariés				Nombre médian de salariés			
		CDDU	CDD	CDI	Total*	CDDU	CDD	CDI	Total*	CDDU	CDD	CDI	Total*
SA - SAS	473	22 328	4 703	3 839	30 886	67,7	10,2	8,2	85,1	26	1	2	37
SARL - EURL	2 606	58 765	8 619	6 994	72 402	36,2	3,4	2,7	42,0	12	0	1	16
GIE	2	4	4	5	11	2,0	2,0	2,5	5,5	2	2	3	6
Société en nom collectif	19	535	65	110	696	28,3	3,4	5,8	36,8	7	0	1	17
SCOP	35	2 196	309	394	2 795	63,8	8,9	11,3	81,1	49	4	5	57
SCIC	0	0	0	0	0	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
Entreprise individuelle en nom propre - SNC	281	4 062	204	331	4 572	15,1	0,7	1,2	16,9	4	0	0	5
Association	15 951	98 921	16 862	18 284	125 298	13,0	1,1	1,2	14,9	5	0	0	6
Etablissement et régie à caractère administratif	0	0	0	0	0	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
Etablissement et régie à caractère industriel et commercial	28	2 409	216	227	2 810	88,8	8,0	8,1	103,4	51	0	0	64
EPCC	28	2 813	97	144	2 987	103,9	3,5	5,1	110,1	66	0	1	68
Service ministériel ou collectivité territoriale	67	5 295	744	705	6 548	89,5	12,0	10,6	109,3	29	0	0	29
Structure de droit public au caractère non identifié	59	6 033	132	413	6 518	108,9	2,3	7,0	117,3	36	0	0	40
SEM	6	521	146	249	855	86,8	24,3	41,5	142,5	47	4	35	82
Particulier	0	0	0	0	0	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
Autres statuts	31	1 425	157	330	1 889	46,5	5,1	10,6	61,5	3	0	1	21
Statut non renseigné	2	24	6	6	35	12,0	3,0	3,0	17,5	12	3	3	18
Total	19 588	144 445	31 462	31 768	193 461	18,4	1,7	1,7	21,4	6	0	0	7

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Totaux dédoublonnés

Rappel : AUDIENS ne comptabilise pas les personnels en CDI et en CDD de certaines catégories d'employeurs (cf. champ préambule)

nc : données non calculables du fait d'un nombre d'entreprises égal à 0

¹³ Du fait des spécificités des CDDU qui ont des employeurs multiples, la moyenne correspond au rapport « nb total de salariés non dédoublonnés / nb total d'employeurs », c'est-à-dire qu'1 CDDU ayant travaillé pour 3 employeurs est comptabilisé 3 fois.

¹⁴ Total dédoublonné

2-2 Conditions d'emploi

Dans les tableaux ci-dessous trois catégories professionnelles sont distinguées¹⁵ :

- | | |
|--|--------------------|
| 1 - les artistes interprètes / non cadres | notés "artistes" |
| 2 - le personnel artistique, technique et administratif / cadres | notés "cadres" |
| 3 - le personnel technique et administratif / non cadres | notés "non cadres" |

2-2-1 Les contrats de travail

193 461¹⁶ salariés ont exercé une activité de spectacle vivant dans la branche professionnelle en 2013 : 144 445 en CDDU (70 %), 31 462 en CDD (15 %) et 31 768 en CDI (15 %).

Tableau 28 : Répartition des salariés selon leur statut d'emploi en 2013

	Arts du spectacle vivant	Activités de soutien au spectacle vivant	Gestion de salles de spectacle	Total Branche Professionnelle*	Hors Branche Entreprises	Hors Branche Particuliers Employeurs	Total Hors Branche*	Ensemble des employeurs*
Nombre de salariés en CDD*	23 000	5 126	4 017	31 462	//	//	//	31 462
Nombre de salariés en CDI *	22 546	5 001	4 435	31 768	//	//	//	31 768
Nombre de salariés en CDDU*	127 937	33 777	18 173	144 445	70 434	10 625	71 889	170 376
Total dédoublonné	162 814	42 604	25 887	193 461	70 434	10 625	71 889	218 606

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Salariés déclarés au moins une fois.

Tous les effectifs sont dédoublonnés dans ce tableau. Quelle que soit la situation observée, on comptabilise toujours les individus et non les déclarations. Par exemple, 127 937 individus différents ont été déclarés au moins une fois en CDDU par des entreprises relevant du code NAF 9001Z.

Le CDDU est la forme d'emploi la plus répandue (graphique 8).

Dans la branche professionnelle :

- 70 % des effectifs sont salariés en CDDU (tandis que le taux de CDDU est de 100 % pour les employeurs hors branche¹⁷),
- 15 % en CDD,
- 15 % en CDI.

De ce point de vue, le secteur « Gestion de salles de spectacle » se distingue avec un taux de CDI sensiblement plus élevé (17 % des salariés du secteur).

Rappelons néanmoins que les artistes sont très majoritairement engagés en CDDU.

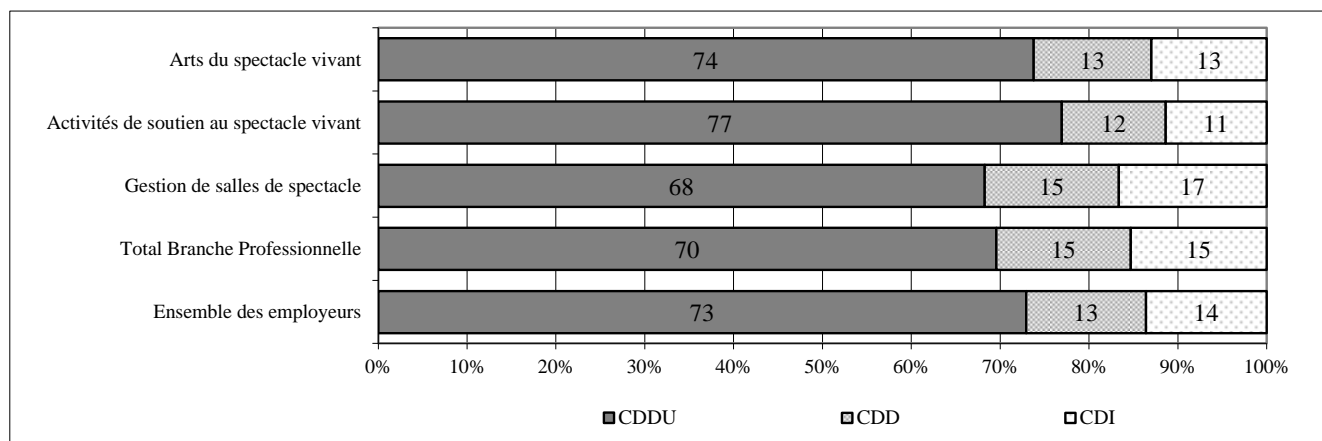
Pour autant, le volume de CDDU diminue notablement sur la période 2000/2010 (graphique 10) : si dans la branche professionnelle cette forme d'emploi concernait 77 % des salariés en 2000, elle en concerne 70 % en 2010.

¹⁵ Cf. Préambule champ et nature des indicateurs

¹⁶ Total dédoublonné

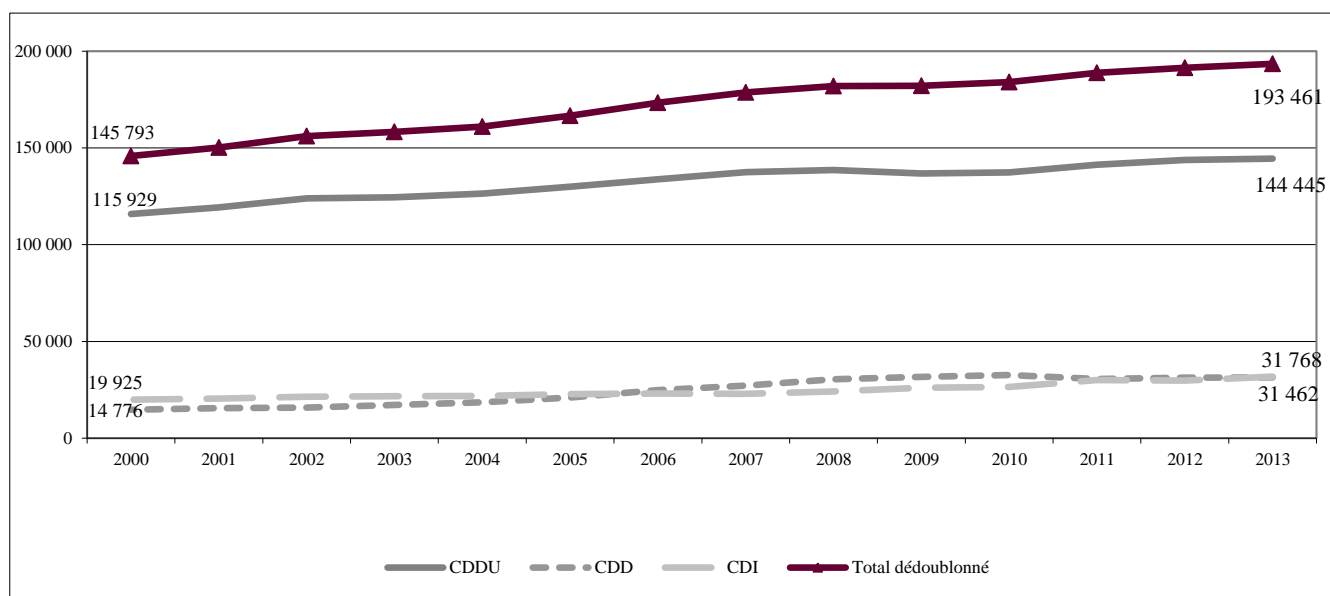
¹⁷ Rappel : la catégorie des employeurs hors branche professionnelle recouvre le champ du GUSO (cf. 1^{ère} partie)

Graphique 8 : Répartition des salariés selon leur contrat en 2013 (en %)



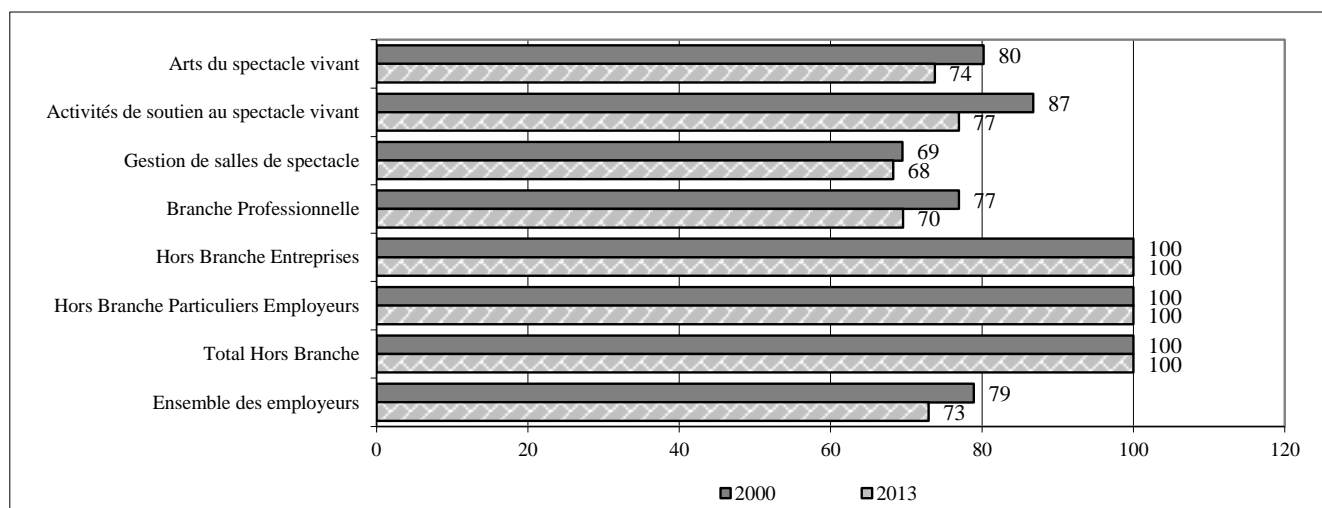
Source : Audiens / OPMQC-SV

Graphique 9 : Evolution du nombre de salariés par contrats dans la branche professionnelle entre 2000 et 2013



Source : Audiens / OPMQC-SV

Graphique 10 : Part des CDDU dans le total des effectifs déclarés en 2000 et 2013 (en %)



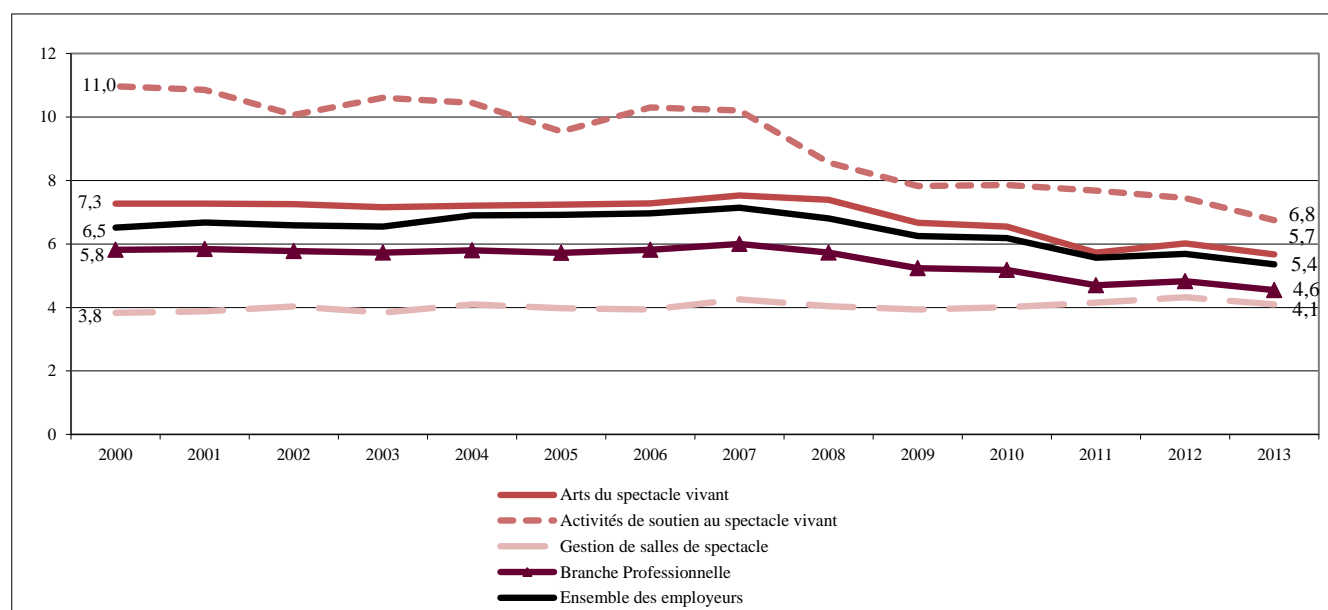
Source : Audiens / OPMQC-SV

L'usage des types de contrats de travail diffère selon les secteurs d'activités au sein de la branche professionnelle (graphique 11).

Si le taux de CDDU pour 1 CDI est de 4,6 globalement en moyenne en 2013, il monte à 5,7 dans le secteur des « Arts du spectacle vivant » et à 6,8 dans le secteur des « Activités de soutien au spectacle vivant ». Par contraste, le secteur de « Gestion de salles de spectacle » compte 1 CDI pour 4,1 CDDU.

Le taux d'emploi en CDDU pour un CDI est en baisse pour les employeurs de la branche professionnelle sur la période 2000 à 2013, le ratio passant de 5,8 à 4,6. Cette évolution à la baisse est encore plus notable dans le secteur des « Activités de soutien au spectacle vivant » où le ratio baisse de 11 à 6,8.

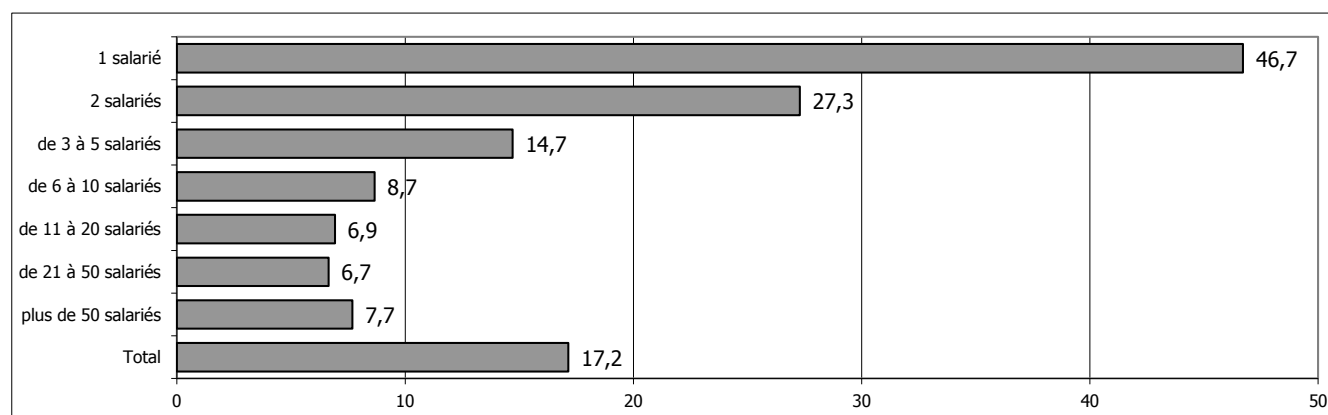
Graphique 11 : Nombre de CDDU pour un CDI selon le secteur d'activité de l'employeur entre 2000 et 2013



Source : Audiens / OPMQC-SV

La part moyenne de salariés en CDI dans les entreprises de la branche professionnelle est de 17,2 % en 2013. Elle est plus forte dans les entreprises de petite taille (46,7 % pour celles n'ayant qu'un salarié) Plus la taille de l'entreprise augmente, et plus la part moyenne de salariés en CDI diminue.

Graphique 12 : Part moyenne de CDI selon la taille des employeurs de la branche professionnelle en 2013 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

Dans la branche professionnelle du spectacle vivant, 144 445 personnes ont été employées en CDDU, dont 102 175 en tant « qu'artistes interprètes », 31 462 en autre forme de CDD et 31 768 en CDI (tableau 29).

Tableau 29 : Répartition des salariés selon leur catégorie professionnelle et leur statut d'emploi en 2013

	Arts du spectacle vivant	Activités de soutien au spectacle vivant	Gestion de salles de spectacle	Total Branche Professionnelle	Hors Branche Entreprises	Hors Branche Particuliers Employeurs	Total Hors Branche	Ensemble des employeurs
Nombre de personnes déclarées en CDD au moins une fois	23 000	5 126	4 017	31 462	//	//	//	31 462
dont comme artiste	287	31	5	323	//	//	//	323
dont comme cadre	1 177	209	118	1 490	//	//	//	1 490
dont comme non cadre	21 691	4 890	3 900	29 837	//	//	//	29 837
Nombre de personnes déclarées en CDI au moins une fois	22 546	5 001	4 435	31 768	//	//	//	31 768
dont comme artiste	864	11	36	910	//	//	//	910
dont comme cadre	4 613	1 276	962	6 798	//	//	//	6 798
dont comme non cadre	17 228	3 740	3 461	24 293	//	//	//	24 293
Nombre de personnes déclarées en CDDU au moins une fois	127 937	33 777	18 173	144 445	70 434	10 625	71 889	170 376
dont comme artiste	93 871	15 046	9 903	102 175	58 579	10 275	59 995	126 968
dont comme cadre	12 418	1 914	991	14 194	2 355	48	2 391	15 762
dont comme non cadre	38 317	18 322	7 764	47 844	12 210	344	12 330	50 620
Ensemble artiste	94 703	15 083	9 942	103 016	58 579	10 275	59 995	127 722
Ensemble cadre	17 715	3 349	2 035	21 846	2 355	48	2 391	23 402
Ensemble non cadre	72 548	25 931	14 594	94 849	12 210	344	12 330	97 464
Ensemble salariés	162 814	42 604	25 887	193 461	70 434	10 625	71 889	218 606

Source : Audiens / OPMQC-SV

Tous les effectifs sont dédoublonnés dans ce tableau. Quelle que soit la situation observée, on comptabilise toujours les individus et non les déclarations. Par exemple, 127 937 individus différents ont été déclarés au moins une fois en CDDU par des entreprises relevant du code NAF 9001Z.

Concernant la répartition des salariés, la catégorie « artistes interprètes » est la plus nombreuse et concerne 51 % des effectifs déclarés par l'ensemble des employeurs de la branche et hors branche (graphique 13).

Les « personnels techniques et administratifs non cadres » arrivent en seconde position avec 39 % des effectifs.

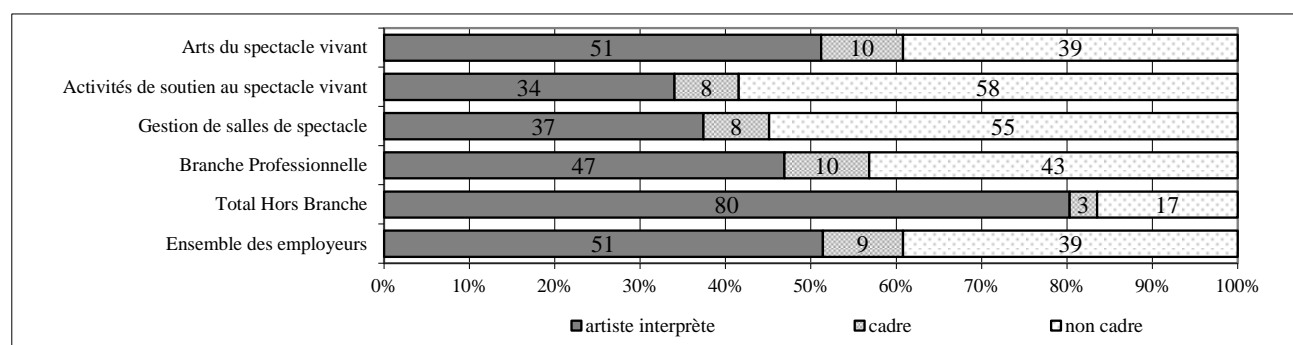
Les « cadres artistiques, techniques et administratifs » représentent 9 % des effectifs.

Chez les employeurs de la branche professionnelle, la catégorie des « artistes interprètes » représente 47 % des effectifs, et les « personnels techniques et administratifs non cadres » y sont presque aussi nombreux, soit 43 %. Enfin les « cadres artistiques, techniques et administratifs » représentent quant à eux 10 %.

C'est dans le secteur des « Arts du spectacle vivant » que les « artistes interprètes » sont les plus nombreux (51 % des effectifs). Dans les deux autres secteurs, leur part représente 37 % dans le secteur de la « Gestion de salles de spectacle » et 34 % dans les « Activités de soutien au spectacle vivant ».

Concernant les employeurs hors branche, 80 % des effectifs sont des « artistes interprètes ».

Graphique 13 : Répartition des salariés selon leur catégorie professionnelle en 2013 (en % du total des déclarations)

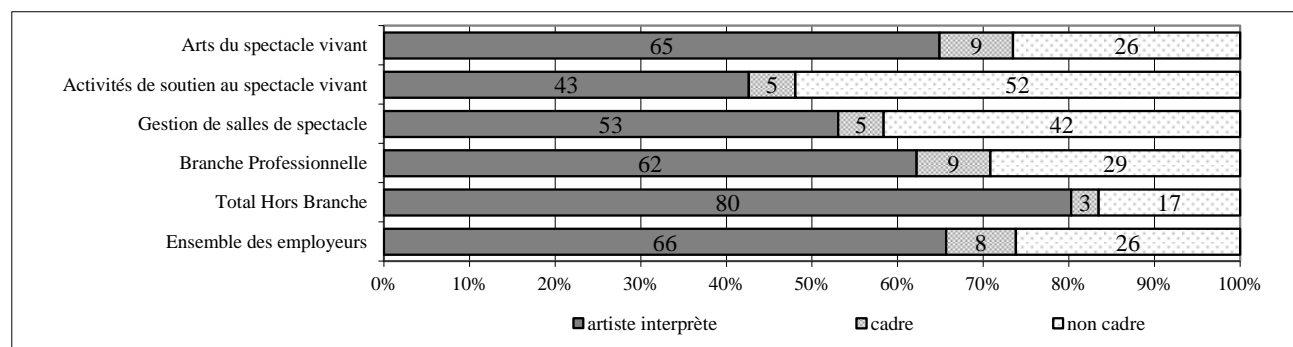


Source : Audiens / OPMQC-SV

Les salariés sous CDDU sont à 66 % des « artistes interprètes » (graphique 14).

Ils demeurent très majoritaires chez les employeurs de la branche professionnelle : les « artistes interprètes » représentent 62 % des CDDU, les « personnels techniques et administratifs non cadres » représentant 29 % des CDDU, et les « cadres artistiques, techniques et administratifs » 9 % des CDDU.

Graphique 14 : Répartition des CDDU selon leur catégorie professionnelle en 2013 (en % du total des déclarations CDDU)

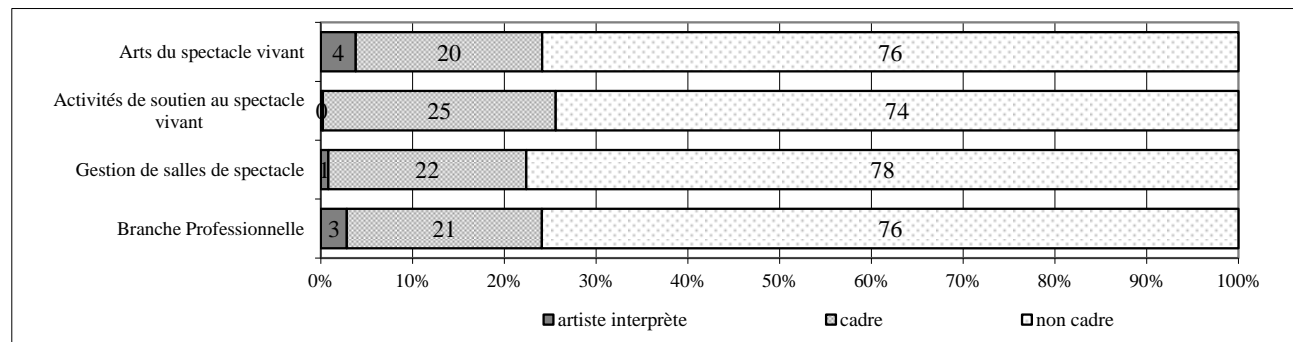


Source : Audiens / OPMQC-SV

Les salariés en CDI de la branche professionnelle sont dans 3 % des cas des « artistes interprètes » (graphique 15).

76 % des salariés sous CDI sont des « personnels techniques et administratifs non cadres ».

Graphique 15 : Répartition des CDI selon leur catégorie professionnelle en 2013 (en % du total des déclarations CDI)



Source : Audiens / OPMQC-SV

Dans la branche professionnelle, le temps plein est plus fréquent pour les salariés en CDI que pour les CDD (tableau 30) :

- 1,6 personnes sont nécessaires pour occuper un équivalent temps plein en CDI ;
- 5,6 personnes sont nécessaires pour occuper un équivalent temps plein en CDD (hors CDDU).

Les personnels non cadres sont les plus touchés par les temps partiel :

- 1,9 personnes sont nécessaires pour occuper un équivalent temps plein en CDI ;
- 6 personnes sont nécessaires pour occuper un équivalent temps plein en CDD (hors CDDU).

Tableau 30 : Nombre de salariés et équivalents temps plein* dans la branche professionnelle en 2013

	Arts du spectacle vivant	Activités de soutien au spectacle vivant	Gestion de salles de spectacle	Total Branche Professionnelle
Nombre d'équivalent temps plein déclarés en CDD	3 905	886	800	5 591
dont comme artiste	55	1	0	56
dont comme cadre	404	77	44	525
dont comme non cadre	3 445	808	756	5 010
Nombre d'équivalent temps plein déclarés en CDI	13 363	3 252	2 948	19 562
dont comme artiste	708	2	32	743
dont comme cadre	3 884	1 097	834	5 815
dont comme non cadre	8 770	2 153	2 082	13 004
Nombre de personnes nécessaires pour occuper un etp en CDD *	5,9	5,8	5,0	5,6
dont comme artiste	5,2	54,0	35,3	5,8
dont comme cadre	2,9	2,7	2,7	2,8
dont comme non cadre	6,3	6,1	5,2	6,0
Nombre de personnes nécessaires pour occuper un etp en CDI *	1,7	1,5	1,5	1,6
dont comme artiste	1,2	4,5	1,1	1,2
dont comme cadre	1,2	1,2	1,2	1,2
dont comme non cadre	2,0	1,7	1,7	1,9

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Nombre de personnes déclarées au moins une fois sur l'année / nombre d'équivalent temps plein sur l'année.

Sont considérées ici toutes les périodes d'activité des salariés en CDD (hors CDDU) ou en CDI déclarées par les entreprises de la branche.

Pour le calcul de l'équivalent temps plein sur l'année, les temps partiels sont intégrés proportionnellement au taux du temps partiel déclaré.

Deux variables interviennent dans le calcul de ces équivalents temps plein :

- la durée du contrat (en CDI ou en CDD) en nombre de jours calendaires ;

- le taux de temps partiel qui indique une éventuelle réduction de temps de travail.

2-2-2 Salariés en CDDU : allocataires du régime d'assurance chômage et revenus

Les indicateurs présentés ci-dessous sont issus d'AUDIENS (et non de Pôle emploi), qui enregistre dans ses fichiers les éléments liés aux périodes de chômage donnant droits à des points retraite.

Est considéré ici comme allocataire des annexes 8 et 10 du régime d'assurance chômage, tout individu ayant exercé une activité de spectacle vivant en CDDU et bénéficié au moins une fois en 2013 de ces allocations, que l'employeur relève de la branche professionnelle ou du hors branche.

44 % des CDDU ayant travaillé dans le spectacle vivant ont bénéficié d'au moins une allocation chômage au titre des annexes 8 et 10 en 2013, que l'employeur relève de la branche ou non, soit 75 399 salariés (tableau 31).

Cette proportion est de 81 % pour les « personnels cadres artistiques techniques et administratifs », de 63 % pour les « personnels administratifs et techniques non cadre » et de 39 % pour les « artistes interprètes ».

La proportion d'allocataires diffère légèrement selon le type d'employeur : 50 % des CDDU ayant travaillé chez un employeur de la branche ont bénéficié d'au moins une allocation, contre 48 % pour les employeurs hors branche.

Tableau 31 : Part des allocataires du régime d'assurance chômage au titre des annexes 8 et 10 en 2013

	Arts du spectacle vivant	Activités de soutien au spectacle vivant	Gestion de salles de spectacle	Branche Professionnelle*	Hors Branche Entreprises	Hors Branche Particuliers Employeurs	Total Hors Branche	Ensemble des employeurs
Nombre de personnes allocataires des annexes 8 et 10	65 808	22 283	11 009	71 709	33 297	8 591	34 358	75 399
dont comme artiste	44 211	8 733	4 653	46 132	24 741	8 301	25 780	50 009
dont comme cadre	10 144	1 668	787	11 578	1 897	42	1 930	12 740
dont comme non cadre	25 656	13 208	5 979	30 675	8 903	286	8 995	31 657
Nombre de personnes non allocataires des annexes 8 et 10	62 129	11 494	7 164	72 736	37 137	2 034	37 531	94 977
dont comme artiste	49 660	6 313	5 250	56 043	33 838	1 974	34 215	76 959
dont comme cadre	2 274	246	204	2 616	458	6	461	3 022
dont comme non cadre	12 661	5 114	1 785	17 169	3 307	58	3 335	18 963
Part des allocataires des annexes 8 et 10 (en %)	51	66	61	50	47	81	48	44
dont comme artiste	47	58	47	45	42	81	43	39
dont comme cadre	82	87	79	82	81	88	81	81
dont comme non cadre	67	72	77	64	73	83	73	63

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Total dédoublonné

Lecture : sur les 127 937 (65 808 + 62 129) personnes déclarées au moins une fois en CDDU par une entreprise du code NAF 9001Z, 51 % ont perçu des allocations chômage au titre des annexes 8 et 10 sur 2013 que ce soit au titre de cette activité dans le code NAF 9001Z ou non.

La répartition des CDDU par tranche de salaire annuel dans le spectacle vivant est très différente selon que l'on observe les bénéficiaires des annexes 8 et 10 ou les non bénéficiaires (graphique 16).

A noter. Ces indicateurs ne portent que sur les revenus salariaux obtenus dans le spectacle vivant¹⁸.

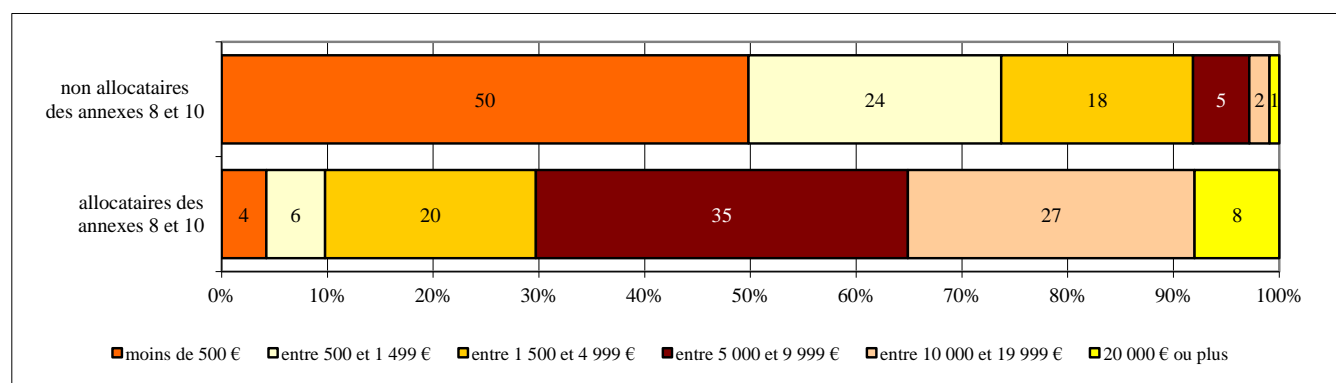
Parmi les CDDU allocataires, sur l'année 2013 :

- 8 % perçoivent plus de 20 000 €
- 27 % perçoivent entre 10 000 € et 19 999 €
- 35 % perçoivent entre 5 000 € et 9 999 €.

Parmi les CDDU non allocataires, sur l'année 2013 :

- 50 % perçoivent moins de 500 € (contre 4 % pour les allocataires)
- 74 % perçoivent moins de 1 500 € (contre 10 % pour les allocataires).

Graphique 16 : Répartition des salariés en CDDU selon leur tranche de salaire annuel en 2013 (en %)



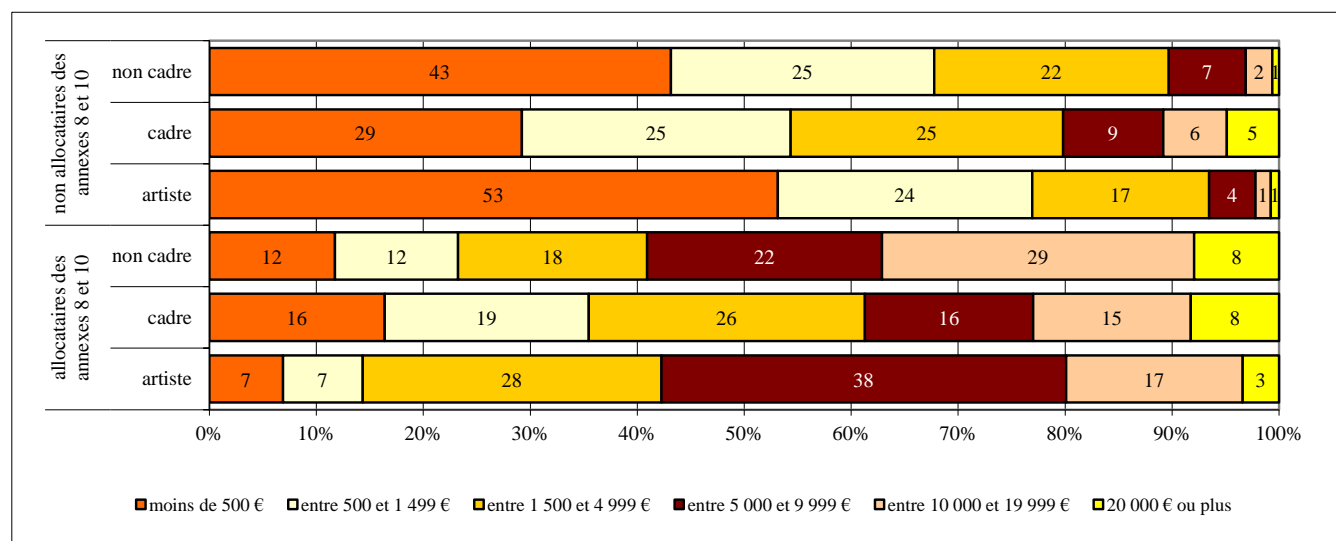
Parmi les CDDU allocataires, sur l'année 2013 :

- 8 % des cadres perçoivent plus de 20 000 € (contre 8 % pour les non cadres et 3 % pour les artistes) ;
- 20 % des artistes perçoivent plus de 10 000 €.

Parmi les CDDU non allocataires, sur l'année 2013 :

- 68 % des non cadres perçoivent moins de 1 500 € (contre 24 % au sein des allocataires) ;
- 53 % des artistes perçoivent moins de 500 € (contre 7 % au sein des allocataires).

Graphique 16 bis : Répartition des salariés en CDDU selon leur tranche de salaire annuel en 2013 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

¹⁸ Les revenus salariaux éventuels complémentaires issus de l'audiovisuel ou d'autres secteurs d'activités ne sont pas pris en compte, ni les indemnités au titre du régime d'assurance chômage, ni les revenus issus des droits d'auteurs...

2-2-3 Données sociodémographiques : âges, sexe et domiciliation des salariés

Un individu compte pour un dès lors qu'il a travaillé au moins une heure dans le spectacle vivant pour un employeur de la branche professionnelle ou bien pour un employeur hors branche.

La majorité des salariés a entre 26 et 35 ans (66 618 personnes soit 30 %) et entre 36 et 45 ans (55 885 personnes soit 26 %), tableau 32 et graphique 17.

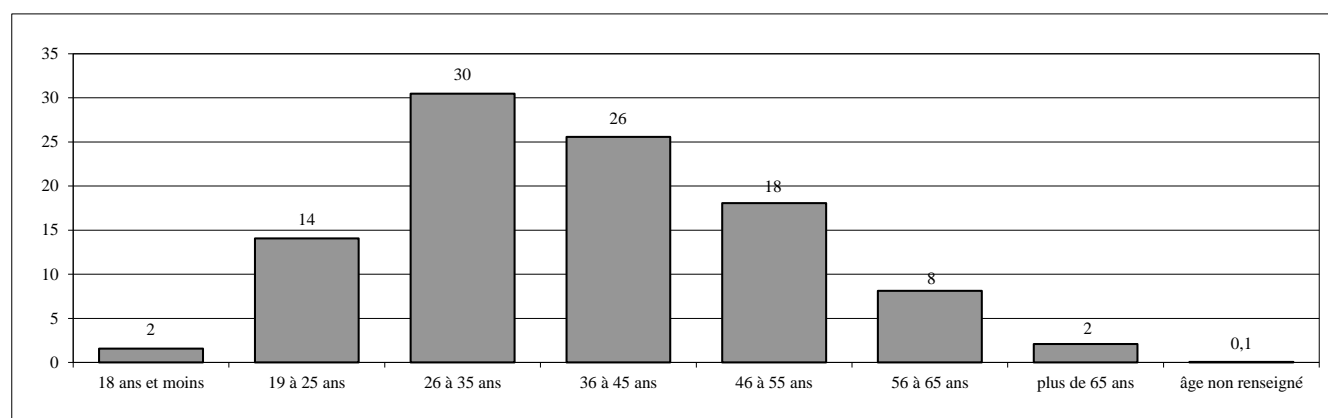
Tableau 32 : Répartition des salariés par tranche d'âge en 2013

Âge des salariés en 2012	18 ans et moins	19 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans	56 à 65 ans	plus de 65 ans	âge non renseigné	Total
Ensemble salariés *	3 425	30 755	66 618	55 885	39 477	17 772	4 596	136	218 664
Ensemble artistes *	2 463	13 412	38 394	33 918	24 393	11 493	3 582	110	127 765
Ensemble cadres *	3	476	5 350	8 010	6 216	2 959	396	1	23 411
Ensemble non cadres *	980	18 606	32 358	24 134	15 126	5 417	831	25	97 477
Ensemble CDI *	238	4 739	9 571	7 405	6 055	3 275	477	8	31 768
CDI artistes *	3	58	224	184	247	174	20	0	910
CDI cadres *	0	45	1 232	2 181	1 935	1 242	163	0	6 798
CDI non cadres *	235	4 641	8 198	5 115	3 915	1 881	300	8	24 293
Ensemble CDD *	595	9 525	10 034	5 653	3 643	1 637	367	8	31 462
CDD artistes *	29	52	92	58	53	29	10	0	323
CDD cadres *	1	33	405	471	319	210	51	0	1 490
CDD non cadres *	565	9 445	9 594	5 179	3 319	1 418	309	8	29 837
Ensemble CDDU *	2 645	18 724	52 222	46 536	32 325	13 918	3 944	120	170 434
CDDU artistes *	2 433	13 334	38 209	33 797	24 212	11 354	3 562	110	127 011
CDDU cadres *	2	402	3 829	5 547	4 153	1 622	215	1	15 771
CDDU non cadres *	221	6 046	17 342	15 488	8 825	2 428	274	9	50 633

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Dédoublonné

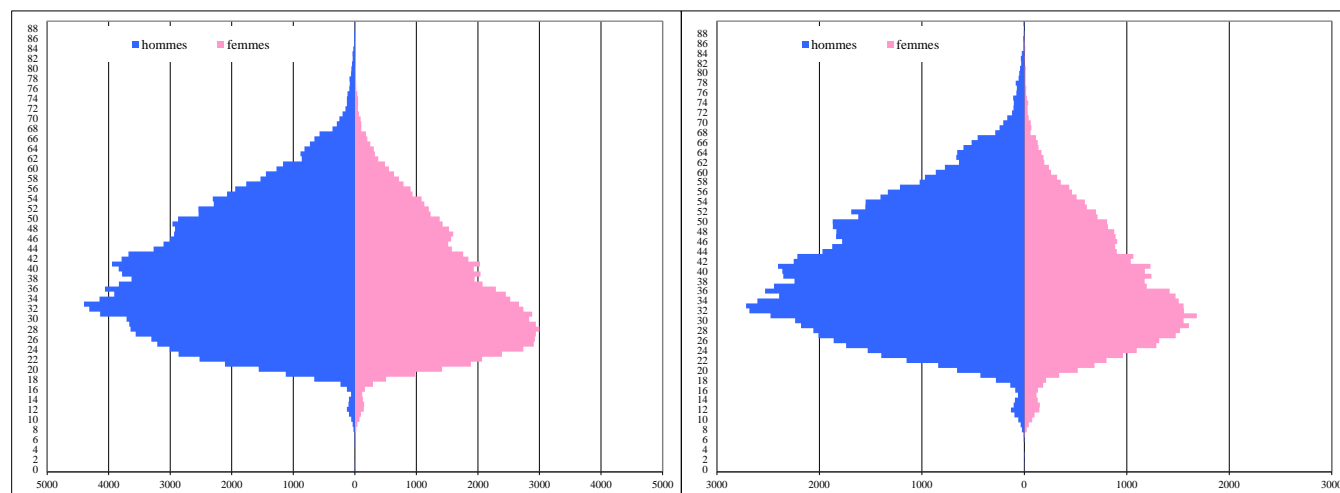
Graphique 17 : Répartition de l'âge des salariés en 2013 (en%)



Source : Audiens / OPMQC-SV

Graphique 18 : Pyramide des âges des salariés en 2013

Pyramide des âges des artistes en 2013



Source : Audiens / OPMQC-SV

L'âge moyen des salariés du spectacle vivant est de 38,4 ans et 50 % des salariés ont moins de 37 ans (tableau 33).

Cependant les personnes ayant un CDD sont légèrement plus jeunes : 33,6 ans en moyenne.

Les personnes employées en tant que cadre sont plus âgées : 43,5 ans en moyenne (contre 39,6 ans pour les artistes interprètes et 36,2 ans pour les professions non cadres).

Tableau 33 : Ages moyens des salariés et dispersion en 2013

Âge des salariés en 2012	Âge moyen	Ecart type	Âge médian
Ensemble salariés	38,4	12,4	37
Ensemble artistes *	39,6	12,6	38
Ensemble cadres *	43,5	10,4	43
Ensemble non cadres *	36,2	11,4	34
Ensemble CDI *	38,9	12,4	37
CDI artistes *	44,0	12,5	45
CDI cadres *	45,7	10,5	45
CDI non cadres *	36,8	12,2	34
Ensemble CDD *	33,6	12,0	30
CDD artistes *	36,7	14,6	34
CDD cadres *	43,4	11,6	42
CDD non cadres *	33,1	11,8	30
Ensemble CDDU *	39,2	12,2	38
CDDU artistes *	39,5	12,6	38
CDDU cadres *	42,7	10,1	42
CDDU non cadres *	37,5	10,4	36

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Total dédoublonné

Les hommes sont plus nombreux que les femmes à exercer dans le spectacle vivant : 136 042 hommes (62,2 %), contre 82 622 femmes (37,8 %), tableau 34.

Les hommes sont plus présents sur les emplois artistiques (65,1 %), que sur les emplois cadres (61,1 %) et non cadres (59,7 %), bien que majoritaires.

Les hommes exercent majoritairement en CDDU (67 %).

Les femmes sont plus présentes dans les emplois en CDI (53,7 %).

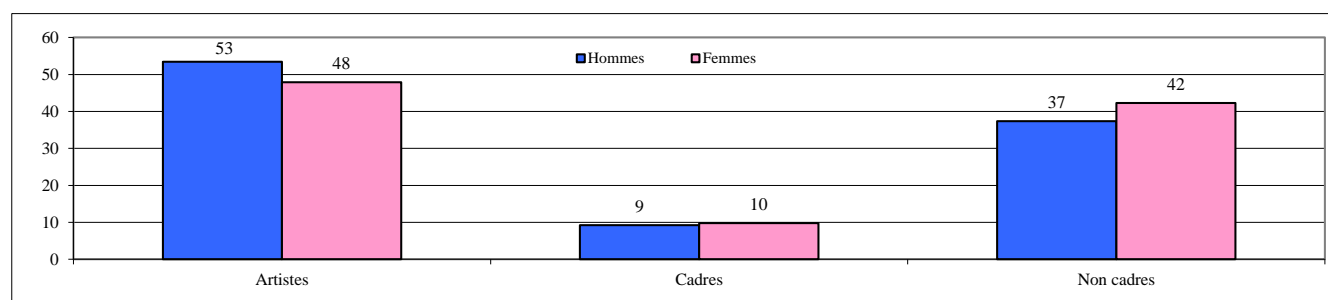
Tableau 34 : Répartition des salariés par sexe en 2013

Sexe des salariés	Hommes		Femmes		Sexe non renseigné		Total en nombre
	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	
Ensemble salariés	136 042	62,2	82 622	37,8	0	0,0	218 664
Ensemble artistes *	83 227	65,1	44 538	34,9	0	0,0	127 765
Ensemble cadres *	14 332	61,2	9 079	38,8	0	0,0	23 411
Ensemble non cadres *	58 176	59,7	39 301	40,3	0	0,0	97 477
Ensemble CDI *	14 718	46,3	17 050	53,7	0	0,0	31 768
CDI artistes *	488	53,6	422	46,4	0	0,0	910
CDI cadres *	3 736	55,0	3 062	45,0	0	0,0	6 798
CDI non cadres *	10 604	43,7	13 689	56,3	0	0,0	24 293
Ensemble CDD *	15 434	49,1	16 028	50,9	0	0,0	31 462
CDD artistes *	179	55,4	144	44,6	0	0,0	323
CDD cadres *	748	50,2	742	49,8	0	0,0	1 490
CDD non cadres *	14 601	48,9	15 236	51,1	0	0,0	29 837
Ensemble CDDU *	114 262	67,0	56 172	33,0	0	0,0	170 434
CDDU artistes *	82 843	65,2	44 168	34,8	0	0,0	127 011
CDDU cadres *	10 246	65,0	5 525	35,0	0	0,0	15 771
CDDU non cadres *	37 071	73,2	13 562	26,8	0	0,0	50 633

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Total dédoublonné

Graphique 19 : Répartition des salariés par sexe selon la famille professionnelle en 2013 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

Les régions où sont domiciliés le plus grand nombre de salariés sont :

- Ile-de-France, avec 73 265 salariés dont 40 013 artistes ;
- Rhône-Alpes, avec 18 306 salariés dont 10 541 artistes ;
- PACA, avec 18 233 salariés dont 9 405 artistes ;
- Languedoc-Roussillon, avec 10 519 salariés dont 6 658 artistes.

Tableau 35 : Répartition des salariés par région de domiciliation et par catégorie professionnelle en 2013

Domiciliation des salariés	Ensemble salariés	Ensemble CDI*	Ensemble CDD*	Ensemble CDDU*	Ensemble artistes*	Ensemble cadres*	Ensemble non cadres *
Alsace	4 393	972	568	3 231	2 422	488	1 973
Aquitaine	8 314	1 183	1 237	6 438	4 919	811	3 849
Auvergne	2 925	373	419	2 304	1 830	215	1 281
Basse-Normandie	2 818	500	435	2 128	1 591	259	1 394
Bourgogne	3 000	437	340	2 412	1 826	329	1 310
Bretagne	7 838	945	1 015	6 449	4 816	813	3 644
Centre	6 011	886	926	4 536	3 453	559	2 775
Champagne-Ardenne	2 502	441	491	1 757	1 322	219	1 286
Corse	386	46	28	319	248	36	129
Franche-Comté	2 209	449	518	1 391	987	232	1 249
Haute-Normandie	3 388	627	480	2 627	1 870	365	1 704
Île-de-France	73 265	11 616	10 981	55 999	40 013	9 999	33 072
Languedoc-Roussillon	10 519	1 365	1 598	8 330	6 658	881	4 639
Limousin	1 676	309	224	1 266	944	128	786
Lorraine	3 747	400	398	3 065	2 447	315	1 452
Midi-Pyrénées	9 990	1 077	1 070	8 478	6 683	727	4 234
Nord-Pas-de-Calais	8 005	1 130	1 301	6 156	4 686	793	3 702
PACA	18 233	2 706	3 469	13 313	9 405	1 804	9 359
Pays de la Loire	9 938	1 454	1 600	7 788	5 914	1 096	4 747
Picardie	3 096	602	554	2 186	1 586	303	1 576
Poitou-Charentes	4 415	802	777	3 153	2 435	477	2 200
Rhône-Alpes	18 306	2 827	2 541	14 417	10 541	2 226	8 748
Outre Mer **	1 148	16	13	1 126	921	35	233
Monaco	33	-	0	31	22	8	5
Etranger	1 919	28	50	1 854	1 531	77	336
Région non renseignée	10 590	575	429	9 680	8 695	216	1 794
Total	218 664	31 768	31 462	170 434	127 765	23 411	97 477

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Totaux dédoublonnés

- : secret statistique pour les effectifs inférieur à 5 salariés

** Certains employeurs relèvent de caisses spécifiques à ces territoires et ne sont donc pas comptabilisés par Audiens.

Rappel : ce tableau relatif à la domiciliation des salariés exerçant dans le spectacle vivant peut être rapproché des tableaux 14 et 15 relatifs à l'emploi offert par les entreprises de ces régions.

Tableau 36 : Répartition des salariés par région de domiciliation, type de contrat et catégorie professionnelle en 2013

Domiciliation des salariés	CDI artistes	CDI cadres	CDI non cadres	CDD artistes	CDD cadres	CDD non cadres	CDDU artistes	CDDU cadres	CDDU non cadres
Alsace	67	224	683	65	32	476	2 353	247	974
Aquitaine	28	155	1 009	19	36	1 187	4 890	635	1 930
Auvergne	19	61	295	0	9	411	1 819	151	644
Basse-Normandie	18	91	397	0	9	426	1 580	160	682
Bourgogne	39	85	317	-	27	313	1 800	231	761
Bretagne	0	180	773	5	51	971	4 814	607	2 173
Centre	9	170	710	-	26	897	3 448	375	1 337
Champagne-Ardenne	-	75	363	22	12	462	1 307	136	555
Corse	-	10	35	0	-	27	247	26	71
Franche-Comté	-	79	369	0	13	506	985	146	467
Haute-Normandie	6	115	511	-	26	453	1 865	236	910
Île-de-France	242	3 056	8 402	77	687	10 295	39 831	6 568	16 939
Languedoc-Roussillon	140	227	1 009	5	45	1 554	6 556	631	2 406
Limousin	0	47	263	-	6	216	944	81	373
Lorraine	29	72	300	8	16	374	2 417	230	826
Midi-Pyrénées	6	139	937	16	33	1 024	6 676	564	2 541
Nord-Pas-de-Calais	15	242	883	6	64	1 243	4 675	515	1 867
PACA	99	641	2 001	26	158	3 295	9 312	1 047	4 748
Pays de la Loire	85	288	1 097	11	52	1 551	5 863	789	2 570
Picardie	32	112	459	5	13	539	1 557	187	716
Poitou-Charentes	-4	160	643	6	27	747	2 429	303	960
Rhône-Alpes	52	534	2 262	21	127	2 413	10 500	1 625	4 797
Outre Mer **	-	6	9	0	0	13	920	29	216
Monaco	0	-	0	0	0	0	22	6	5
Étranger	-	10	16	5	11	34	1 525	56	288
Région non renseignée	9	17	550	13	9	410	8 676	190	877
Total	910	6 798	24 293	323	1 490	29 837	127 011	15 771	50 633

Source : Audiens / OPMQC-SV

- : secret statistique pour les effectifs inférieurs à 5 salariés

** Certains employeurs relèvent de caisses spécifiques à ces territoires et ne sont donc pas comptabilisés par Audiens.

2-3 Masse salariale

Tous les indicateurs présentés ci-dessous portent sur la **masse salariale sociale déclarée par les employeurs**.

Elle représente l'ensemble des salaires et autres rémunérations, minorés pour certains salaires, et plus particulièrement pour certains artistes, d'un abattement pour frais professionnels.

Elle correspond donc à l'**assiette brute**, après abattement pour frais professionnels, servant de calcul aux contributions sociales (droits à la retraite, à la formation professionnelle, etc.).

Les cotisations sociales patronales, impôts et taxes assis sur les salaires ne sont pas intégrés.

2-3-1 Données globales et évolutions de la masse salariale sociale

La masse salariale sociale déclarée par l'ensemble des employeurs, soit 103 515 employeurs, s'élève à près de 1,55 milliard pour l'année 2013 (tableau 37).

56,9 % de la masse salariale sociale déclarée par l'ensemble des employeurs correspond à la rémunération de salariés sous CDDU, 36,2 % pour les CDI et 6,8 % pour les CDD.

Les employeurs 19 588 de la branche professionnelle ont déclaré 1,41 milliard, soit 91,4 % de la masse salariale.

52,8 % de la masse salariale sociale déclarée correspond à la rémunération de salariés sous CDDU.

Tableau 37 : Masse salariale sociale déclarée en 2013

	Masse salariale déclarée en 2012 (en euros)				Répartition de la Masse salariale totale selon l'activité de l'employeur (en %)
	CDDU	CDD	CDI	Total	
« Arts du spectacle vivant »	581 199 265	76 048 684	373 606 566	1 030 854 515	66,5
« Activités de soutien au spectacle vivant »	120 213 386	18 698 170	104 258 998	243 170 554	15,7
« Gestion de salles de spectacle »	47 060 026	11 676 861	83 495 615	142 232 502	9,2
Total Branche Professionnelle	748 472 677	106 423 715	561 361 179	1 416 257 571	91,4
Hors Branche Entreprises	123 762 931	0	0	123 762 931	8,0
Hors Branche Particuliers Employeurs	10 013 979	0	0	10 013 979	0,6
Total Hors Branche	133 776 909	0	0	133 776 909	8,6
Ensemble des employeurs	882 249 586	106 423 715	561 361 179	1 550 034 480	100,0

Source : Audiens / OPMQC-SV

La masse salariale déclarée par l'ensemble des employeurs a augmenté de 0,6 % entre 2012 et 2013 (tableau 38). Elle est à la hausse de 0,7 % pour les employeurs de la branche et de 0,2 % pour les employeurs hors branche.

La masse salariale enregistre une hausse sur les CDI (+5,7) et une baisse sur les CDDU (-0,5 %) et les CDD (-13,11 %).

Tableau 38 : Evolution 2012-2013 de la masse salariale sociale déclarée (taux de croissance en %)

	CDDU	CDD	CDI	Total
« Arts du spectacle vivant »	+0,6	-14,5	+5,0	+0,8
« Activités de soutien au spectacle vivant »	-3,2	-11,5	+8,7	+0,8
« Gestion de salles de spectacle »	-8,1	-6,2	+5,3	-0,5
Total Branche Professionnelle	-0,6	-13,1	+5,7	+0,7
Hors Branche Entreprises	+0,3	//	//	+0,3
Hors Branche Particuliers Employeurs	-0,8	//	//	-0,8
Total Hors Branche	+0,2	//	//	+0,2
Ensemble des employeurs	-0,5	-13,1	+5,7	+0,6

Source : Audiens / OPMQC-SV

La hausse de la masse salariale a été de 91,5 %, tous types de contrat de travail confondus, sur la période 2000-2013 (tableau 39). Elle a été plus importante pour les CDD (+213,0 %).

Tableau 39 : Evolution 2000-2013 de la masse salariale sociale déclarée (en %)

	Taux de croissance 2000-2013 de la masse salariale				Taux de croissance annuel moyen sur la période 2000-2013
	CDDU	CDD	CDI	Total	
« Arts du spectacle vivant »	+82,8	+240,3	+92,4	+92,9	+5,6
« Activités de soutien au spectacle vivant »	+13,6	+193,8	+84,9	+44,3	+3,1
« Gestion de salles de spectacle »	+88,3	+120,9	+65,8	+76,4	+4,9
Total Branche Professionnelle	+66,8	+213,0	+86,6	+80,7	+5,0
Hors Branche Entreprises	+464,9	//	//	+464,9	+17,8
Hors Branche Particuliers Employeurs	+166,4	//	//	+166,4	+11,7
Total Hors Branche	+421,2	//	//	+421,2	+16,9
Ensemble des employeurs	+85,9	+213,0	+86,6	+91,5	+5,5

Source : Audiens / OPMQC-SV

Les 15 951 employeurs de la branche professionnelle constitués sous la forme juridique associative (soit 81,4 % des entreprises¹⁹) ont déclaré 48,4 % de la masse salariale sociale en 2013.

Tableau 40 : Répartition de la masse salariale sociale déclarée par les employeurs selon leur statut juridique en 2013

	Masse salariale en €					Employeurs en % du total				
	Branche Professionnelle	Hors Branche Entreprises	Hors Branche Particuliers Employeurs	Total Hors Branche	Total	Branche Professionnelle	Hors Branche Entreprises	Hors Branche Particuliers Employeurs	Total Hors Branche	Total
SA - SAS	232 183 758	2 995 365	0	2 995 365	235 179 123	16,4	2,4	0,0	2,2	15,2
SARL - EURL - SARL unipersonnel	350 901 341	17 133 111	0	17 133 111	368 034 452	24,8	13,8	0,0	12,8	23,7
GIE	142 301	85 705	0	85 705	228 006	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Société en nom collectif	3 694 886	0	0	0	3 694 886	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2
SCOP	14 489 525	0	0	0	14 489 525	1,0	0,0	0,0	0,0	0,9
SCIC	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Entreprise individuelle en nom propre	7 685 756	2 651 738	0	2 651 738	10 337 494	0,5	2,1	0,0	2,0	0,7
Association	686 076 238	53 319 702	0	53 319 702	739 395 940	48,4	43,1	0,0	39,9	47,7
Etablissement et régie à caractère administratif	0	3 003 910	0	3 003 910	3 003 910	0,0	2,4	0,0	2,2	0,2
Etablissement et régie à caractère industriel et commercial	11 414 337	1 090 453	0	1 090 453	12 504 790	0,8	0,9	0,0	0,8	0,8
EPCC	11 142 290	0	0	0	11 142 290	0,8	0,0	0,0	0,0	0,7
Service ministériel ou collectivité territoriale	45 054 584	32 594 631	0	32 594 631	77 649 215	3,2	26,3	0,0	24,4	5,0
Structure de droit public au caractère non identifié	31 880 509	990 356	0	990 356	32 870 865	2,3	0,8	0,0	0,7	2,1
SEM	6 359 064	0	0	0	6 359 064	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4
Particulier	0	0	10 013 979	10 013 979	10 013 979	0,0	0,0	100,0	7,5	0,6
Autres statuts	15 024 912	7 967 764	0	7 967 764	22 992 676	1,1	6,4	0,0	6,0	1,5
Statut non renseigné	208 070	1 930 196	0	1 930 196	2 138 266	0,0	1,6	0,0	1,4	0,1
Total	1 416 257 571	123 762 931	10 013 979	133 776 909	1 550 034 480	100	100	100	100	100

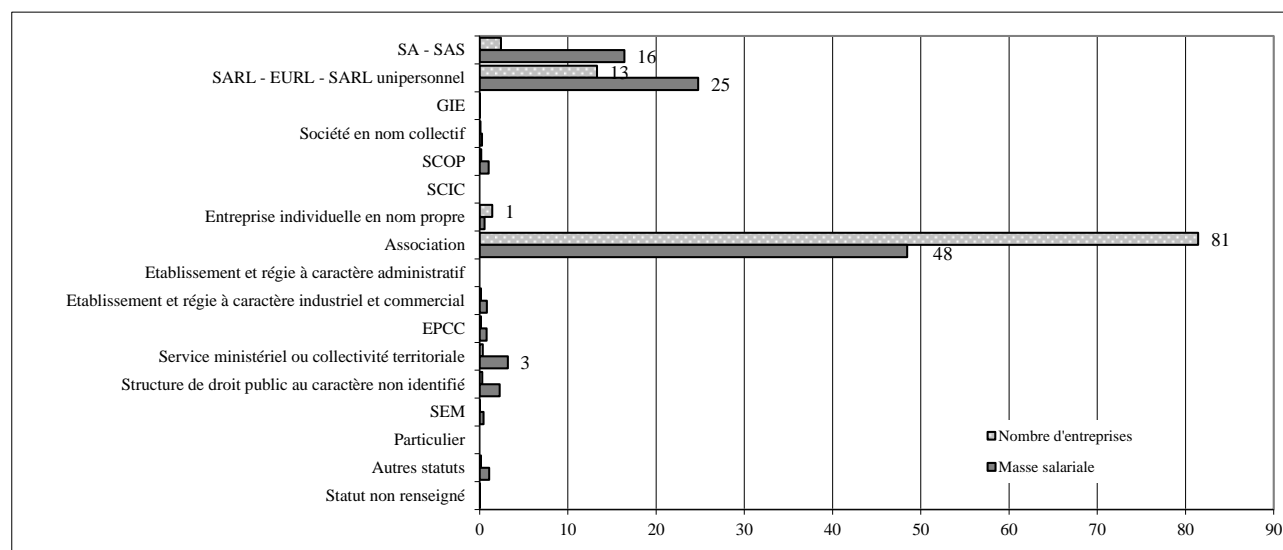
Source : Audiens / OPMQC-SV

¹⁹ Tableaux 9 et 10

Concernant les employeurs de la branche professionnelle (graphiques 20 et 21, tableau 40) :

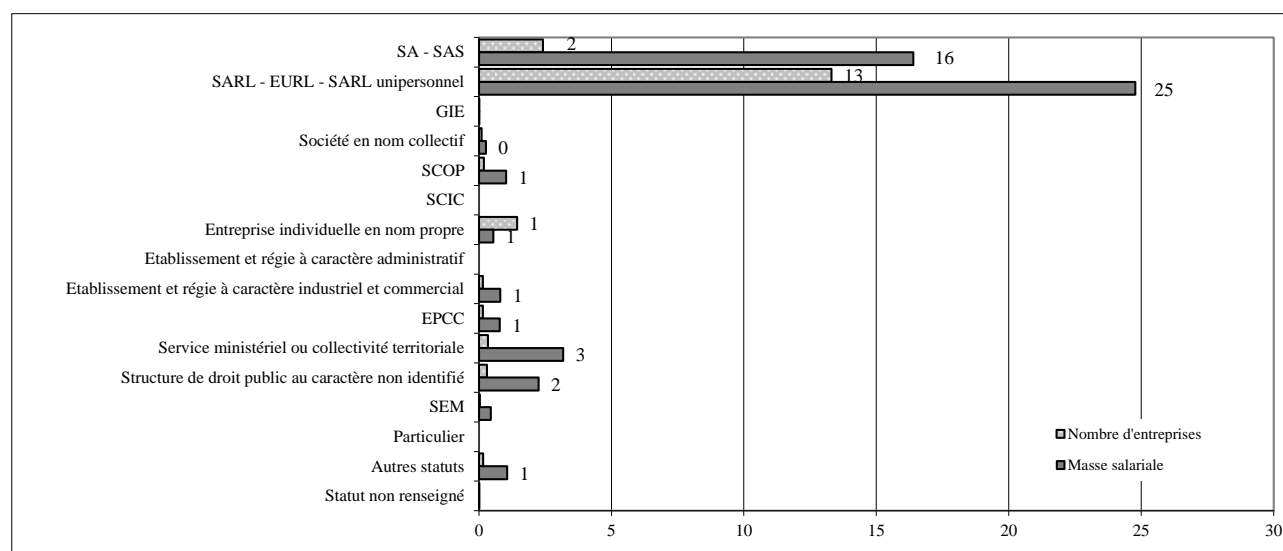
- les employeurs relevant du secteur associatif (81,4 %) ont déclarés 48 % de la masse salariale ;
- les employeurs relevant du secteur commercial (17,4 %) ²⁰ ont déclarés 43 % de la masse salariale ;
- les employeurs relevant du secteur public (0,8 %) ont déclarés 7,1 % de la masse salariale ;
- les autres employeurs et catégories non renseignées (0,2 %) ont déclarés 1,5 % de la masse salariale.

Graphique 20 : Répartition de la masse salariale sociale déclarée par les employeurs de la branche professionnelle par statut juridique en 2013 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

Graphique 21 : Répartition de la masse salariale sociale déclarée par les employeurs de la branche professionnelle par statut juridique, hors associations en 2013 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

²⁰ Regroupement : SA-SAS, SARL, GIE, SCOP, SCIC, entreprise individuelle

2-3-2 Les employeurs : moyenne et dispersion de la masse salariale sociale

Chaque employeur a déclaré 14 974 € de masse salariale sociale moyenne en 2013 (tableau 41).

Cette moyenne cache une forte disparité : pour les employeurs de la branche professionnelle, la masse salariale sociale moyenne s'élève à 72 302 € (contre 1 594 € pour les employeurs hors branche).

Les employeurs de la branche déclarent 38 211 € en moyenne pour les CDDU, 5 433 € pour les CDD et 28 658 € pour les CDI.

On constate une forte hétérogénéité dans la branche professionnelle selon le secteur. La masse salariale moyenne est de 248 658 € dans le secteur de la « Gestion de salles de spectacle » tandis qu'elle est de 61 757 € dans le secteur des « Arts du spectacle vivant ».

Tableau 41 : Masse salariale sociale moyenne déclarée par employeur en 2013 (en €)

	CDDU	CDD	CDI	Total
« Arts du spectacle vivant »	34 819	4 556	22 382	61 757
« Activités de soutien au spectacle vivant »	51 727	8 046	44 862	104 634
« Gestion de salles de spectacle »	82 273	20 414	145 971	248 658
Total Branche Professionnelle	38 211	5 433	28 658	72 302
Hors Branche Entreprises	2 053	//	//	2 053
Hors Branche Particuliers Employeurs	424	//	//	424
Total Hors Branche	1 594	//	//	1 594
Ensemble des employeurs	8 523	1 028	5 423	14 974

Source : Audiens / OPMQC-SV

Concernant les employeurs de la branche professionnelle (tableau 42) :

- 25 % des employeurs ont déclaré moins de 4 440 € sur l'année (contre 228 € pour les employeurs hors branche) ;
- 50 % des employeurs ont déclaré moins de 13 280 € sur l'année (contre 434 € pour les employeurs hors branche) ;
- 25 % des employeurs ont déclaré plus de 42 923 € sur l'année (contre 975 € pour les employeurs hors branche).

Les disparités de situation sont importantes, davantage marquées pour les employeurs de la branche professionnelle que pour les employeurs hors branche : le rapport interquartile²¹ est de 9,7 pour les employeurs de la branche et de 4,3 pour les employeurs hors branche. Et au sein de la branche dans le secteur de la « Gestion de salles de spectacle » (17,7).

Tableau 42: Masse salariale sociale annuelle déclarée par les employeurs en 2013 (en €) et indicateurs de dispersion

	Quartile 1	Médiane	Quartile 3	Quartile 3/Quartile1
« Arts du spectacle vivant »	4 134	12 198	36 595	8,9
« Activités de soutien au spectacle vivant »	6 329	21 723	79 487	12,6
« Gestion de salles de spectacle »	15 499	75 922	274 161	17,7
Total Branche Professionnelle	4 440	13 280	42 923	9,7
Hors Branche Entreprises	274	540	1 320	4,8
Hors Branche Particuliers Employeurs	165	280	494	3,0
Total Hors Branche	228	434	975	4,3
Ensemble des employeurs	266	582	2 340	8,8

Source : Audiens / OPMQC-SV

²¹ Cf. Annexe 4

Les disparités de situation de taille des employeurs de la branche professionnelle ont pour corollaire une forte hétérogénéité du marché de l'emploi (tableau 43) :

- 0,5 % des employeurs (les 100 entreprises ayant les plus grosses masses salariales) déclarent 23 % de la masse salariale sociale totale ;
- 2,6 % des employeurs (les 500 entreprises ayant les plus grosses masses salariales) déclarent près de la moitié de la masse salariale totale (47,6 %) ;
- 26,1 % des employeurs (les 5 000 entreprises ayant les plus grosses masses salariales) déclarent 88,3 % de la masse salariale totale ;
- Les 73,9 % employeurs restant²² déclarent 11,7 % de la masse salariale.

Tableau 43 : Répartition de la masse salariale sociale déclarée par employeur dans la branche professionnelle du spectacle vivant en 2013

Nombre d'employeurs total de la branche professionnelle (en effectifs)	Nombre d'employeurs total de la branche professionnelle (en % cumulés)	Masse salariale totale déclarée dans la branche professionnelle (en €)	Masse salariale totale déclarée dans la branche professionnelle (en % cumulés)
20	0,1	128 957 891	9,1
100	0,5	326 155 057	23,0
500	2,6	674 344 852	47,6
1 000	5,1	853 826 444	60,3
5 000	25,5	1 250 605 890	88,3
19 588	100,0	1 416 257 571	100,0

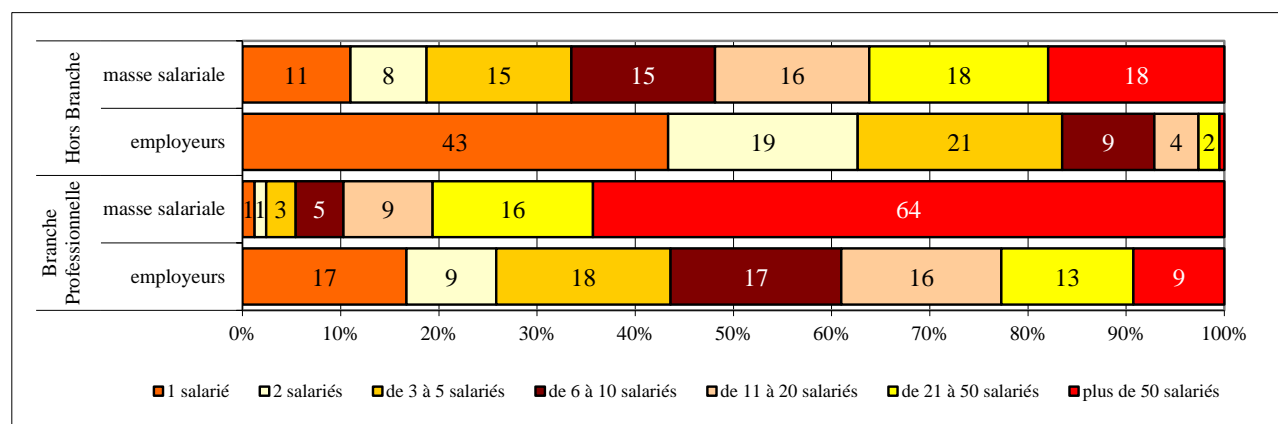
Source : Audiens / OPMQC-SV

Concernant la répartition de la masse salariale sociale déclarée au regard de l'emploi dans la branche du spectacle vivant (graphique 22) :

- 17 % des employeurs ont déclaré 1 salarié au plus, ce qui représente 1 % de la masse salariale.
- 61 % des employeurs de la branche ont déclaré moins de 10 salariés²³, ce qui représente 10 % de la masse salariale
- 38 % des employeurs du spectacle vivant ont déclaré plus de 10 salariés, ce qui représente 89 % de la masse salariale.
- 9 % des employeurs ont déclaré plus de 50 salariés²⁴, ce qui représente 64 % de la masse salariale.

Hors branche professionnelle, 43 % des employeurs ont déclaré un seul salarié, ce qui représente 11 % de la masse salariale.

Graphique 22 : Répartition de la masse salariale sociale déclarée par employeur en fonction du nombre de salariés (tous types de contrats de travail) en 2013



Source : Audiens / OPMQC-SV

²² 19 588 - 5 000 = 14 588

²³ Tous types de contrats de travail (CDI, CDD et CDDU).

²⁴ Tous types de contrats de travail (CDI, CDD et CDDU).

2-3-3 Les salariés : moyenne et dispersion de la masse salariale sociale

La masse salariale sociale moyenne par salarié cache de fortes variations selon le type de contrat de travail (tableau 44). Pour avoir une vision plus juste des situations professionnelles des salariés, il conviendrait de rapporter ces masses salariales sociales au temps de travail effectif afin de distinguer l'emploi occasionnel, ce qui n'est actuellement pas possible avec la source AUDIENS. De plus, les tableaux ci-dessous ne prennent pas en compte la multi-activité des salariés hors du spectacle vivant, et notamment, les rémunérations émanant d'activités dans les branches connexes (audiovisuel, enregistrement phonographique) ou bien dans l'animation socioculturelle pour les enseignants.

La masse salariale sociale moyenne déclarée par les employeurs²⁵ s'établit :

- dans la branche professionnelle, à 7 321 € par salarié ;
- hors de la branche professionnelle, à 1 861 € par salarié.

Tableau 44 : Masse salariale sociale annuelle déclarée en moyenne par salarié* en 2013 en (€)

	CDDU	CDD	CDI	Total
« Arts du spectacle vivant »	4 543	3 306	16 571	6 331
« Activités de soutien au spectacle vivant »	3 559	3 648	20 848	5 708
« Gestion de salles de spectacle »	2 590	2 907	18 827	5 494
Total Branche Professionnelle	5 182	3 383	17 671	7 321
Hors Branche Entreprises	1 757	//	//	1 757
Hors Branche Particuliers Employeurs	942	//	//	942
Total Hors Branche	1 861	//	//	1 861
Ensemble des employeurs	5 178	3 383	17 671	7 091

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Seuls les revenus issus d'une activité professionnelle dans le champ du spectacle vivant sont pris en compte. Sont donc exclues du calcul, les rémunérations issues d'un autre emploi (avec un employeur ne relevant pas du spectacle vivant) ou encore les indemnités chômage ou les congés payés.

Pour la moitié des salariés, les masses salariales sociales annuelles brutes déclarées sont inférieures à 2 638 € et pour un quart des salariés elles sont de plus de 9 078 € par an (tableau 45).

Les disparités des situations sont importantes chez les employeurs de la branche professionnelle (rapport interquartile de 19,3) mais les masses salariales sont nettement plus élevées comparativement au hors branche (la masse salariale annuelle médiane des salariés est de 2 666 € dans la branche professionnelle et de 612 € hors branche).

C'est dans le secteur des « Arts du spectacle vivant » que les masses salariales médianes déclarées sont les plus conséquentes (2 233 €) et que le dernier quartile est le plus élevé (7 585 €).

Tableau 45 : Masse salariale sociale annuelle déclarée par les employeurs en 2013 (en €) et indicateurs de dispersion

	Quartile 1	Médiane	Quartile 3	Quartile 3 / Quartile 1
« Arts du spectacle vivant »	448	2 233	7 585	16,9
« Activités de soutien au spectacle vivant »	312	1 188	5 808	18,6
« Gestion de salles de spectacle »	275	1 148	5 000	18,2
Total Branche Professionnelle	478	2 666	9 209	19,3
Hors Branche Entreprises	219	588	1 961	9,0
Hors Branche Particuliers Employeurs	165	368	967	5,9
Total Hors Branche	225	612	2 110	9,4
Ensemble des employeurs	429	2 638	9 078	21,2

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Seuls les revenus issus d'une activité professionnelle dans le champ du spectacle vivant sont pris en compte. Sont donc exclues du calcul, les rémunérations issues d'un autre emploi (avec un employeur ne relevant pas du spectacle vivant) ou encore les indemnités chômage ou encore les congés payés. Par ailleurs, tous les statuts d'emploi sont compris dans le calcul.

²⁵ Les rémunérations déclarées sont à distinguer des rémunérations versées. Les indicateurs présentés ici portent sur la masse salariale sociale déclarée par les employeurs.

Concernant les salariés en CDDU, la masse salariale sociale annuelle déclarée par l'ensemble des employeurs est de (tableau 46) :

- 366 € au plus pour 25 % des salariés ;
- 2 101 € au plus pour 50 % des salariés ;
- plus de 7 437 € pour 25 % des salariés.

Concernant les salariés en CDD, la masse salariale sociale annuelle déclarée par l'ensemble des employeurs est de :

- 285 € au plus pour 25 % des salariés ;
- 875 € au plus pour 50 % des salariés ;
- plus de 3 187 € pour 25 % des salariés.

Concernant les salariés en CDI, la masse salariale sociale annuelle déclarée par l'ensemble des employeurs est de :

- 1 726 € au plus pour 25 % des salariés ;
- 12 009 € au plus pour 50 % des salariés ;
- plus de 27 924 € pour 25 % des salariés.

A noter. Toutefois, ces données ne prennent pas en compte les possibilités de cumul de contrats.

Tableau 46 : Dispersion des salariés concernant la masse salariale sociale annuelle déclarée en 2013 (en €)

Salariés en CDDU				
	Quartile 1	Médiane	Quartile 3	Quartile 3 / Quartile 1
« Arts du spectacle vivant »	394	1 867	6 220	15,8
« Activités de soutien au spectacle vivant »	280	944	3 869	13,8
« Gestion de salles de spectacle »	204	780	2 904	14,2
Total Branche Professionnelle	402	2 161	7 267	18,1
Hors Branche Entreprises	219	588	1 961	9,0
Hors Branche Particuliers Employeurs	165	368	967	5,9
Total Hors Branche	225	612	2 110	9,4
Ensemble des employeurs	366	2 101	7 437	20,3

Source : Audiens / OPMQC-SV

Salariés en CDD				
	Quartile 1	Médiane	Quartile 3	Quartile 3 / Quartile 1
« Arts du spectacle vivant »	275	833	2 989	10,9
« Activités de soutien au spectacle vivant »	280	925	3 997	14,3
« Gestion de salles de spectacle »	275	845	2 680	9,7
Total Branche Professionnelle	285	875	3 187	11,2
Hors Branche Entreprises	//	//	//	//
Hors Branche Particuliers Employeurs	//	//	//	//
Total Hors Branche	//	//	//	//
Ensemble des employeurs	285	875	3 187	11,2

Source : Audiens / OPMQC-SV

Salariés en CDI				
	Quartile 1	Médiane	Quartile 3	Quartile 3 / Quartile 1
« Arts du spectacle vivant »	1 506	9 845	26 623	17,7
« Activités de soutien au spectacle vivant »	2 301	17 279	30 701	13,3
« Gestion de salles de spectacle »	2 613	17 011	29 292	11,2
Total Branche Professionnelle	1 726	12 009	27 924	16,2
Hors Branche Entreprises	//	//	//	//
Hors Branche Particuliers Employeurs	//	//	//	//
Total Hors Branche	//	//	//	//
Ensemble des employeurs	1 726	12 009	27 924	16,2

Source : Audiens / OPMQC-SV

2-3-4 Les employeurs et les salariés : évolution de la moyenne et de la dispersion de la masse salariale sociale

Pour les seuls employeurs de la branche professionnelle, la masse salariale sociale moyenne déclarée est passée de 65 631 € en 2000 à 72 303 € en 2013 (tableau 47).

La masse salariale moyenne déclarée par salarié a augmenté sur la période, passant de 5 375 € en 2000 et 7 321 € en 2013.

Tableau 47 : Evolution de la masse salariale sociale annuelle déclarée en 2000 et 2013 (en euros)

	Branche Professionnelle		Hors Branche		Ensemble des employeurs	
	2000	2013	2000	2013	2000	2013
MS moyenne par employeur	65 631	72 302	560,23	1 594	14 014	14 974
MS moyenne par salarié	5 375	7 321	846,51	1 861	5 069	7 091
MS annuelle cumulée	783 697 192	1 416 257 571	25 667 049	133 776 909	809 364 240	1 550 034 480

Source : Audiens / OPMQC-SV

La masse salariale sociale médiane est passée de 11 283 € en 2000 à 13 280 € en 2013 (tableau 48).

Les disparités entre employeurs de la branche professionnelle concernant la masse salariale sociale déclarée ont sensiblement diminué entre 2000 et 2012 avec un rapport interquartile qui passe de 10,9 à 9,7.

A l'inverse, les disparités entre les employeurs hors branche ont légèrement augmentées (passant de 3,2 à 4,3).

Tableau 48: Evolution de la masse salariale sociale annuelle déclarée en 2000 et 2013 (en euros)

	Branche Professionnelle		Hors Branche		Ensemble des employeurs	
	2000	2012	2000	2012	2000	2012
Quartile 1	3 463	4 440	181,95	228	213,43	266
Médiane	11 283	13 280	310,62	434	403,42	582
Quartile 3	37 857	42 923	575,65	975	1 282	2 340
Quartile 3 / Quartile 1	10,9	9,7	3,2	4,3	6,0	8,8

Source : Audiens / OPMQC-SV

Parcs de loisirs et d'attraction

Les indicateurs présentés dans ce document ne comprennent pas les effectifs des professionnels ayant exercé une activité de spectacle vivant dans les parcs de loisirs et d'attraction.

Cependant ils représentent une offre d'emploi non négligeable. En 2013, notons que 1 965 salariés ont été employés en CDDU par une quinzaine d'entre eux, et parmi eux 1 247 artistes interprètes (soit 63,4 % des effectifs).

Tableau 49 : Répartition des effectifs déclarés en CDDU par les Parcs de loisirs et d'attraction* en 2013

	Effectifs dédoublonnés	Masse salariale annuelle sociale
Artistes interprètes	1 247	2 908 413
Cadres	297	4 942 210
Non cadres	489	2 752 421
Total dédoublonné	1 965	10 603 044

Source : Audiens / OPMQC-SV

* Entreprises des Parcs de loisirs et d'attractions, dont le code de la NAF est 9321Z, relevant d'Audiens, soit 18 entreprises dont Eurodisney et le Parc Astérix.

Nombre d'employeurs

- 103 515 employeurs ont développé des activités de spectacle vivant à titre principal ou non principal.
- 19 588 employeurs de la branche professionnelle exercent des activités de spectacle vivant à titre principal²⁶ (18,9 %), dont :
 - 16 692 employeurs déclarent des activités "Arts du spectacle vivant" (85 %)²⁷
 - 2 324 employeurs déclarent des "Activités de soutien au spectacle vivant" (12 %)
 - 572 employeurs déclarent des activités de "Gestion de salles de spectacle" (3 %)
- 83 927 employeurs hors branche professionnelle exercent une activité de spectacle vivant à titre non principal²⁸ (81,1 %).
Parmi ces employeurs, on compte :
 - 60 283 entreprises, personnes morales de droit privé ou de droit public (71,8 %)
 - 23 644 particuliers employeurs, personnes physiques (28,2 %)

Evolution des employeurs

- Le nombre d'employeurs de la branche²⁹ a augmenté de 64 % entre 2000 et 2013, passant de 11 941 à 19 588³⁰, tandis qu'il a augmenté de + 0,8 % entre 2012 et 2013.
Le nombre d'employeurs hors branche a augmenté de 104,7 % entre 2000 et 2013, passant de 45 815 à 83 927, tandis qu'il a diminué de 1,5 % entre 2012 et 2013.
- Le taux de turn-over des employeurs de la branche est de 12 %³¹ entre 2012 et 2013.
Le taux de turn-over des employeurs hors branche est quant à lui de 48 %.

Caractéristiques des employeurs

- 81,4 % des employeurs de la branche exercent leur activité sous statut associatif (15 951), et 13,3 % sont en SARL/EURL (2 606)³².
41,1 % des employeurs hors branche exercent leur activité sous statut associatif (34 531), et 28,2 % sont des particuliers (23 644).
- 29,5 % des employeurs de la branche sont domiciliés en Ile-de-France (5 772), 10,7 % en Rhône-Alpes (2 089) et 8,7 % en PACA (1 701)³³.
10,6 % des employeurs hors branche sont domiciliés en Ile-de-France (8 894), 10,6 % en Rhône-Alpes (8 753), et 9,9 % en Pays de la Loire (8 335).

²⁶ Tableau 1

²⁷ Tableau 6

²⁸ Tableau 1

²⁹ Employeurs en activité c'est-à-dire ayant déclaré du personnel au cours de l'année

³⁰ Tableau 1

³¹ Tableau 4

³² Tableaux 9 et 10

³³ Tableau 12

Nombre de salariés

- 218 606³⁴ salariés ont exercé une activité de spectacle vivant, tous types de contrats de travail confondus³⁵ et quelle que soit la durée de l'emploi :
 - 193 461 salariés³⁶ pour les employeurs de la branche professionnelle :
 - 144 445 salariés en CDDU (70 %)³⁷
 - 31 462 salariés en CDD (15 %)
 - 31 768 salariés en CDI (15 %)
 - 71 889 salariés³⁸ pour les employeurs hors branche professionnelle : 100 % en CDDU³⁹.
- Les 19 588 employeurs de la branche professionnelle emploient 74 % des effectifs⁴⁰.
Les 83 927 employeurs hors branche professionnelle emploient 26 % des effectifs.

Evolution des salariés sur la période 2000 - 2013

- Le nombre de salariés a augmenté de 36,9 %, tous types de contrat de travail confondus, passant de 159 654 salariés en 2000 à 218 606 salariés en 2013⁴¹ :
 - +32,6 % pour les employeurs de la branche professionnelle (passant de 145 793 à 193 461 salariés),
 - + 137 % pour les employeurs hors branche professionnelle (passant de 30 321 à 71 889 salariés).
- Dans la branche professionnelle, le nombre moyen de salariés par employeur passe de 22,5 à 21,4⁴².
Hors branche professionnelle, le nombre moyen de salariés par employeur passe de 2,7 à 4⁴³.
- La part des salariés en CDDU chez les employeurs de la branche tend à diminuer, passant de 77 % à 70 %⁴⁴.

Caractéristiques de l'emploi

- 50 % des salariés ayant eu un emploi dans le spectacle vivant ont moins de 37 ans⁴⁵.
- 62,2 % des salariés ayant eu un emploi dans le spectacle vivant sont des hommes⁴⁶.
- Les "artistes interprètes" constituent 51 %⁴⁷ des effectifs, les "techniciens et personnels administratifs non cadre" 39 %, et les "personnels artistiques, techniques et administratifs cadre" 10 %.
- 44 %⁴⁸ des salariés ayant exercé pour un employeur du spectacle vivant ont bénéficié d'allocations chômage au titre du régime spécifique, soit 75 399 salariés.

³⁴ Tableau 16. Total dédoublonné

³⁵ CDI, CDD et CDDU

³⁶ Total dédoublonné

³⁷ Tableau 16 graphique 8

³⁸ Total dédoublonné

³⁹ La catégorie des "employeurs hors branche professionnelle" recouvre le champ du Guso qui n'emploient pas de salariés en CDI et CDD.

⁴⁰ Tableau 17

⁴¹ Tableau 18. Total dédoublonné

⁴² Graphique 7

⁴³ Graphique 7

⁴⁴ Graphique 10

⁴⁵ Tableau 33

⁴⁶ Tableau 34

⁴⁷ Graphique 13

⁴⁸ Tableau 31

Volume d'emploi

- L'effectif moyen de salariés par employeurs de la branche professionnelle est de 21,4 salariés⁴⁹.
L'effectif moyen de salariés par employeurs hors branche professionnelle est de 4 salariés.
- 16,7 %⁵⁰ des employeurs de la branche professionnelle déclarent avoir 1 seul salarié (tous types de contrats de travail confondus⁵¹) ; 43,6 % déclarent moins de 5 salariés et 22,8 % plus de 20 salariés.
43,3 % des employeurs hors branche déclarent avoir 1 seul salarié et 83,4 % déclarent moins de 5 salariés.
- 93,8 %⁵² des employeurs de la branche professionnelle emploient moins de 11 salariés permanents (CDI et CDD^o).

Masse salariale

- Les 19 588 employeurs de la branche professionnelle déclarent 91,4 % de la masse salariale (soit 1,41 milliard)⁵³.
Les 83 927 employeurs hors branche professionnelle déclarent 8,6 % de la masse salariale (soit 0,133 milliard).
- Concernant les employeurs de la branche professionnelle⁵⁴ :
 - les employeurs relevant du secteur associatif (81,4 %) ont déclarés 48 % de la masse salariale ;
 - les employeurs relevant du secteur commercial (17,4 %) ont déclarés 43 % de la masse salariale ;
 - les employeurs relevant du secteur public (0,8 %) ont déclarés 7,1 % de la masse salariale ;
- 0,5 % des employeurs de la branche professionnelle (soit les 100 employeurs qui ont déclaré les plus grosses masses salariales sociales), versent 23 %⁵⁵ de la masse salariale sociale totale.
73,9 % des employeurs de la branche versent 11,7 % de la masse salariale sociale totale.
- Les employeurs de la branche professionnelle déclarent une masse salariale sociale annuelle moyenne de 28 658 € pour les CDI⁵⁶, et de 38 211 € pour les CDDU.
Les employeurs hors branche professionnelle déclarent une masse salariale sociale annuelle moyenne de 1 594 € pour les CDDU.

⁴⁹ Tableau 24

⁵⁰ Tableau 22

⁵¹ CDI, CDD, CDDU

⁵² Tableau 23

⁵³ Tableau 37

⁵⁴ Tableau 40, graphiques 20 et 21

⁵⁵ Tableau 43

⁵⁶ Tableau 41. Comptage en nombre de salariés et non en équivalent temps plein.

Annexe 1 : Le Groupe Audiens

Acteur de l'économie sociale et solidaire, Audiens est le groupe de protection sociale des secteurs de la culture, de la communication et des médias. Il accompagne au quotidien les employeurs, les créateurs d'entreprise, les salariés permanents et intermittents, les journalistes, les pigistes, les retraités et leur famille.

Assurer la protection sociale de ces professionnels, c'est être leur partenaire retraite, concevoir des couvertures santé et prévoyance dédiées ou être à leurs côtés grâce à l'accompagnement social et solidaire. Le groupe veille aussi à leur bonne santé par des actions de prévention, en offrant l'accès aux soins pour tous dans son centre de santé et imagine des services au plus près de leurs professions.

Champ de la compétence d'Audiens

Les secteurs professionnels qui adhèrent obligatoirement à Audiens en retraite complémentaire et ceci pour l'ensemble de leur personnel sont le spectacle, l'audiovisuel et la presse.

Sources

Toutes les indicateurs "emploi" sont produits sur la base des déclarations des entreprises (Déclarations Nominatives Annuelles des salaires- DNA) dans le cadre de leur adhésion aux institutions de retraite complémentaire du Groupe Audiens.

Audiens dispose aussi des périodes d'activités déclarées via le Guso, qui adresse à Audiens mensuellement les flux financiers et trimestriellement les flux nominatifs.

Audiens enregistre également les éléments liées aux périodes de chômage donnant droit à des points retraites.

Disponibilité des données

Les données sont disponibles en général à n+2. Les entreprises envoient à Audiens leur Déclaration Nominative Annuelle (DNA) de l'année n en février n+1 et il y a ensuite un certain délai de traitement.

Intermittents du spectacle (CDDU)

Sont définis comme "intermittents du spectacle" les salariés cadres et non cadres artistiques, techniques et administratifs employés en contrat à durée déterminée, dont la fonction est :

- soit dans la liste des emplois d'une des conventions collectives du spectacle et de l'audiovisuel pour lesquels le recours au contrat à durée déterminée d'usage est autorisé ;
- soit dans la liste des emplois des annexes 8 et 10 au régime d'assurance chômage.

Les artistes, afin d'être reconnus "intermittents", ne doivent pas être titulaires d'un contrat d'exclusivité prévoyant une période d'emploi de douze mois consécutifs ou plus.

Catégories professionnelles

Dans les données Audiens, les différentes catégories professionnelles sont :

- les artistes interprètes ;
- le personnel artistique(*), technique et administratif ayant le statut de cadre ;
- le personnel technique et administratif n'ayant pas le statut de cadre.

(*) Par définition de l'AGIRC, le personnel artistique relève de la catégorie non-cadres. Toutefois, certaines fonctions comme les réalisateurs, les metteurs en scène, les chefs d'orchestre relèvent de la catégorie cadres au vu de leur niveau de responsabilité.

www.audiens.org



Annexe 2 : Le Guichet unique du spectacle (Guso)

Le Guso est un service de simplification administrative. Proposé par les organismes de protection sociale du domaine du spectacle, ce dispositif simplifié de déclaration et de paiement des cotisations sociales est un service gratuit. L'opérateur national pour le compte des partenaires est Pôle emploi.

Le Guso a pour objectif :

- de simplifier les démarches des employeurs qui n'ont pas le spectacle vivant comme activité principale ;
- de garantir au salarié artiste ou technicien de spectacle vivant une meilleure protection sociale ;
- de lutter plus efficacement contre le travail illégal.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, le dispositif de simplification des démarches administratives est obligatoire pour tous les organisateurs qui n'ont pas pour activité principale le spectacle vivant, et ce, sans limitation du nombre de représentations organisées.

Le Guso s'applique (article L 7122-22 du Code du travail) à toute personne physique (particulier, commerçant, profession libérale...) et toute personne morale de droit privé (association, entreprise, comité d'entreprise, hôtels, restaurants...) ou de droit public (collectivité territoriale, établissement public, service de l'Etat...) qui :

- n'ont pas pour activité principale ou pour objet l'exploitation de lieux de spectacles, de parcs de loisirs ou d'attraction, la production ou la diffusion de spectacles ;
- emploient sous contrat à durée déterminée des artistes du spectacle (article L 7121-2 du Code du travail) ou des techniciens qui concourent au spectacle vivant.

Ce dispositif est également au service des groupements d'artistes amateurs bénévoles faisant occasionnellement appel à un ou plusieurs artistes du spectacle percevant une rémunération.

Le nombre de représentations organisées n'est plus limité comme auparavant.

Le Guso permet de remplir en une seule fois l'ensemble des obligations légales auprès des organismes de protection sociale :

- l'Afdas pour la formation professionnelle ;
- l'Unédic pour l'assurance chômage ;
- AUDIENS pour la retraite complémentaire et la prévoyance ;
- les Congés Spectacles pour les congés payés ;
- le CMB pour le service de santé au travail ;
- l'Urssaf pour la Sécurité Sociale.

Le fichier issu du Guso centralise les Déclarations Uniques Simplifiées (DUS, contrat de travail d'un salarié du spectacle). Il est réactualisé chaque mois avec les déclarations du mois m-1.

www.guso.fr

Annexe 3 : La Nomenclature des Activités Française (NAF)

La NAF est la nomenclature statistique nationale d'activités. La NAF est composée de codes APE qui caractérisent l'activité principale exercée par les entreprises. Toute entreprise se voit attribuer par l'INSEE lors de son inscription au répertoire SIRENE un code APE à des fins statistiques.

Trois codes APE de la NAF concernent les activités de spectacle vivant : 9001Z, 9002Z, 9004Z.

Dans la mesure où c'est l'INSEE qui attribue les codes aux entreprises en fonction des activités qu'elles déclarent exercer, il se peut qu'il y ait des erreurs de classement. Cependant les entreprises peuvent demander à changer de code.

90.01Z Arts du spectacle vivant

Cette sous-classe comprend :

- la production de spectacles, de productions théâtrales, de concerts, de spectacles d'opéra, de spectacles de danse et d'autres productions analogues ;
 - . activités de groupes, de cirques ou de compagnies, d'orchestres ou d'autres formations,
 - . activités exercées par des artistes indépendants tels que des acteurs, danseurs, musiciens, conteurs,
- l'organisation de tournées et la diffusion de spectacles lorsqu'elles comprennent la responsabilité artistique du spectacle ;
- l'activité des conférenciers.

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les activités des imprésarios et des agents ou agences similaires (cf. 74.90B) ;
- les activités de sélection d'acteurs et de figurants (cf. 78.10Z).

90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant

Cette sous-classe comprend :

- les activités de soutien au spectacle vivant assurant des prestations de services techniques pour le son, l'éclairage, le décor, le montage de structures, la projection d'images ou de vidéo, les costumes, etc. ;
- les activités de production, de promotion et d'organisation de spectacles ne comprenant pas la responsabilité artistique du spectacle.

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les activités des imprésarios et des agents ou agences similaires (cf. 74.90B) ;
- les activités de sélection d'acteurs et de figurants (cf. 78.10Z) ;
- les activités de vente de billets pour les spectacles (cf. 79.90Z) ;
- les activités de production, de promotion et d'organisation de spectacles incluant la responsabilité artistique du spectacle (cf. 90.01Z).

90.04Z Gestion de salles de spectacles

Cette sous-classe comprend :

l'exploitation de lieux ou salles de spectacles aménagés pour des représentations publiques : salles de concert, de théâtre, de danse, de music-hall, cirque, etc.

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'exploitation de cinémas (cf. 59.14Z) ;
- les activités des agences de vente de billets (cf. 79.90Z) ;
- la gestion des musées de toute nature (cf. 91.02Z).

Annexe 4 : Lexique et vocabulaire statistique

Sigles et acronymes

Acronymes institutionnels :

AFDAS	Fonds d'assurance formation des activités spectacle, cinéma, audiovisuel, loisir, publicité, presse et distribution directe
AUDIENS	Groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle
CPNEF-SV	Commission paritaire nationale emploi formation du spectacle vivant
Guso	Guichet unique pour les organisateurs de spectacle vivant employeurs
OPMQC-SV	Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant

Autres sigles :

CDI	Contrat à durée indéterminée
CDD	Contrat à durée déterminée
CDDU	Contrat à durée déterminée "dit d'usage" (cf articles L1242-2 et D 1242-1 du Code du travail)
NAF	Nomenclature d'activités française

Vocabulaire statistique

Indicateurs dédoublonnés

En raison de la multi-activité des salariés du spectacle vivant, un même individu peut être déclaré plusieurs fois par des employeurs différents et sous des statuts différents. Les totaux dédoublonnés s'appuient sur un décompte des effectifs réels (une personne compte pour un). Ils sont donc inférieurs aux totaux des effectifs en ligne ou en colonne figurant dans les tableaux.

Moyenne

La moyenne est une mesure statistique qui exprime la grandeur qu'aurait chacun des membres d'une population s'ils étaient tous identiques. La moyenne est un indicateur très sensible aux valeurs extrêmes, qui n'est pas toujours pertinent sur des populations hétérogènes.

L'**écart type** mesure la dispersion d'une série de valeurs autour de leur moyenne. Plus il est élevé plus la population est hétérogène et plus il est faible plus la population est homogène.

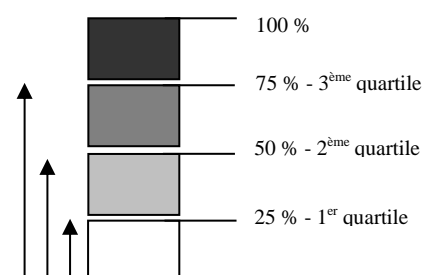
Médiane

La médiane est la valeur qui permet de partager une série numérique en deux parties de même nombre d'éléments. La médiane sépare ainsi 50 % des données de la série en deux parties.

Quartile

La répartition en quartile permet de fractionner une population en quatre parts égales, de sorte que chaque part représente $\frac{1}{4}$ des effectifs :

- le 1^{er} quartile (Q1) sépare les 25 % inférieurs des effectifs ;
- le 2^{ème} quartile (Q2) sépare les 50% inférieurs des effectifs, il correspond à la médiane ;
- le 3^{ème} quartile (Q3) sépare les 75 % inférieurs des effectifs (ou les 25% supérieurs).



Le **rapport interquartile** (Quartile 3 / Quartile 1) est une mesure des disparités entre les 25 % des effectifs qui occupent les valeurs les plus élevées et les 25 % des effectifs qui occupent les valeurs les plus basses.



L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant est piloté par la CPNEF-SV.



L'Afdas assure son fonctionnement.

CPNEF-SV

Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant

48, rue Saint-Honoré – 75001 Paris

info@cpnefsv.org www.cpnefsv.org